#777
OCTOBRE 2016

MAGAZINE DE L'UNION NATIONALE
DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES
ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

UNICEMMAG

FILIÈRE D'EXCELLENCE - MÉTIERS - INNOVATION - CONSTRUCTION RESPONSABLE

SPÉCIAL
SIM 2016
Exposition du congrès de la Société de l'industrie minérale

Retrouvez-nous
au Village UNICEM
stand 3FA/1

CONSTRUIRE DEMAIN : NOS MÉTIERS EN 2030

PORTRAIT
PHILIPPE RICHERT

PERSPECTIVE
RETOUR SUR LE FORUM UNICEM

RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

LE HAVRE
ROUEN
PARIS

UNIS POUR UN MEILLEUR SERVICE
> 1er Port du range nord-européen touché à l'import et dernier à l'export
> 600 ports connectés dans le monde
> Connexions multimodales de premier plan
> Procédures de dédouanement simplifiées
> 57 terminaux maritimes et fluviaux accessibles 24h/7j

@Haropaports
Contacts : +33 (0)2 32 74 72 06

www.haropa-solutions.com
customer.service@haropaports.com

HAROPA
Ports de Paris Seine Normandie

ÉDITO ///

UNICEMMAG
Le magazine de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM).
3, rue Alfred Roll, 75849 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 01 47 01
contact@unicem.fr - www.unicem.fr
Directeur de la publication :
Igor Bilimoff
Comité de rédaction : Michel André, All Write, Igor Bilimoff, Adeline Guerlais, Patrick Pittalis, Benoist Thomas.
Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Béatrice Baud, Jacques Benharrous, Philippe Billon, Carole Deneuve, Frédéric Dudilot, Jennifer Durand-Raynal, Étienne Fromentin, Adeline Guerlais, Mathieu Hiblot, Jean-Bernard Lauze, Philippe Leclercq, Christophe Mangalte, Julien Nore, Patrick Pittalis, Clément Rieu, Benoist Thomas, Olivier Viano.
Crédits photos : Sébastien Bance - Aline Boros - Caux Seine Développement - Direction de la communication, Conseil départemental de l'Aude - Frédéric Dudilot - Fotolia (©hurca.com, Christophe Cappelli, RED-ON, Petrovich12, naypong) - Stadler-Grand Est - Benoist Thomas - Hervé Thouroude - UNED - Ville de Grenoble-Servicephoto - Photothèques : By Béton, CERIB, Charte Environnement des industries de carrières, Connexion 21, FFB, FNTP, FNSEA, GIE CERC, SIM, UNICEM.
Conception et maquette : All Write
Réalisation et coordination : FFE
ISSN 2426-3656
Parution trimestrielle
Dépôt légal : à parution
Impression : Printcorp
Publicité :
FFE : 15, rue des Sablons - 75116 Paris Cedex
Tél. : 01 53 36 20 40 - www.ffe.fr
Directeur de la publicité : Patrick Sarfati
Responsable de la publicité : Jean Latour
Tél. : 01 46 28 18 66 - Fax : 01 46 28 18 62
j.latour@ffe.fr
Responsable technique : Sophie Rigal
Tél. : 01 53 36 37 85 - sophie.rigal@ffe.fr

SPPRO

UNICEM

> « Un état d'esprit qui nous permet d'anticiper sur les besoins et les enjeux sociétaux. »

CONSTRUIRE DEMAIN…
DÈS 2017 ?

Construire l'avenir, nos métiers en 2030… en plaçant son assemblée générale sous le signe de l'avenir, l'UNICEM a souhaité réfléchir autour de trois axes structurants : l'innovation, l'ouverture, l'engagement.

L'innovation est essentielle pour bien anticiper l'avenir, mais pour nous cela va bien au-delà de la mise sur le marché de produits ou de solutions issues de la R&D de nos adhérents. C'est avant tout un état d'esprit qui nous permet d'anticiper sur les besoins et les enjeux sociétaux du futur. À ce titre, le forum du 8 juin dernier nous a fait réfléchir sur l'impact considérable de la révolution numérique en cours (voir le dossier « assemblée générale » page 10). Nos innovations doivent totalement intégrer ces profondes mutations ou elles risquent d'être obsolètes avant même de sortir de nos laboratoires d'études.

L'ouverture est avant tout un **dialogue permanent** avec toutes nos parties prenantes. C'est une des clés de voûte de l'acceptabilité de nos activités, et plus encore de la démonstration de leur utilité publique. Notre avenir passe par cette compréhension de notre fonction économique majeure, mais aussi de la réponse que nous donnons aux demandes de la société. Dans ce dialogue, nous devons aussi prêter une attention particulière aux régions et à leurs nouvelles prérogatives (lire l'interview du président de l'ARF page 6), aux agriculteurs, avec qui nous devons partager des espaces indispensables à tous (lire notre entretien avec la vice-présidente de la FNSEA), mais aussi à tous les acteurs avec lesquels nous interagissons.

L'engagement enfin pour construire cet avenir et en être les acteurs. En tant que partenaires responsables de la filière construction, nous ne devons pas nous contenter d'être des fournisseurs de matériaux, nous devons devenir les gestionnaires attentifs de la ressource. Notre engagement doit être visible sur ces attentes d'une société plus économe et responsable. Récemment notre filière a signé un engagement pour la croissance verte. Par ces propositions, nous essayons de donnons corps au terme « développement durable » au plan économique, environnemental, et social.

Pour que notre avenir soit radieux, notre enthousiasme doit demeurer intact malgré la longue crise que nous venons de subir et dont nous pouvons espérer qu'elle est enfin derrière nous (lire les regards croisés des économistes de la filière page 21). Pour autant, cet enthousiasme ne suffira pas s'il n'est pas relayé par des politiques publiques qui viendront soutenir en priorité des filières organisées et responsables comme les nôtres s'attachent à l'être.

Nous tâcherons de partager ce message et ces valeurs fondatrices auprès de ceux qui candidatent à la magistrature suprême et qui auront, eux aussi, à bâtir un avenir meilleur pour notre pays, auquel nous apporterons modestement notre contribution et notre inaltérable énergie.

Michel André
Président de l'UNICEM

WORLD OF CONCRETE® EXHIBITION & FORUM EUROPE

PARIS
22-23 FÉVRIER 2017
PALAIS DES CONGRÈS

#WOCE

CONNECTING THE CONCRETE INDUSTRY

REJOIGNEZ VOTRE COMMUNAUTÉ !
worldofconcreteeurope.com

©Agence Rudy Ricciotti

Centre des Arts et de la Culture Fernand Léger, Douchy Les Mines (59)
Architecte Rudy Ricciotti

COMEXPOSIUM
informa exhibitions

World of Concrete Europe
70 avenue du Général de Gaulle
92058 Paris La Défense Cedex - FRANCE
E-mail: woceurope@comexposium.com

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

La prochaine assemblée générale de l'UNICEM aura lieu le 22 juin 2017 à Lille. Retenez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

SIM 2016

L'UNICEM sera heureuse de vous accueillir au congrès exposition de la Société de l'industrie minérale (SIM) sur son stand 3FA/1.
Des rendez-vous avec l'UNICEM à ne pas manquer page 37.

GRAND ANGLE
CONJONCTURE : SORTIE DE CRISE ?

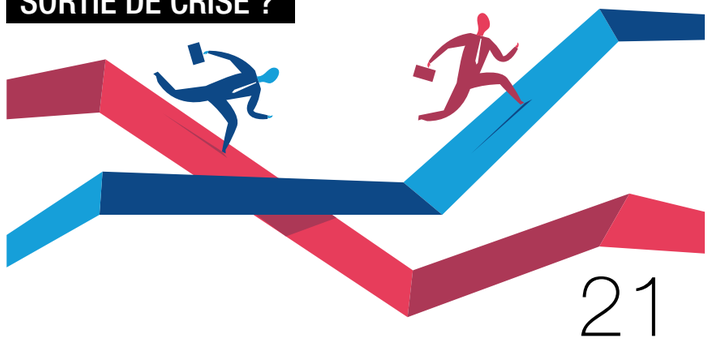

21

INTERNATIONAL
>> CONSTRUCTION PARASISMIQUE

52

37

DOSSIER
SIM 2016

17

INFLUENCE
>> CONNEXION 21
>> BY BÉTON

PERSPECTIVE

10

>> PAROLES D'EXPERTS

ACTUALITÉS
>> DIALOGUE #FNSEA

34

ACTUALITÉS
>> PARTENARIAT

Parcs naturels régionaux de France

29

LE CAHIER UNICEM ET VOUS
> ACTUALITÉS - SYNDICATS DE BRANCHES - MÉTIERS - RÉGIONS

57

PHILIPPE RICHERT

Faire des régions les fers de lance des politiques de redressement économique et social

La réforme territoriale et la mise en place de la loi NOTRe* ont redéfini le périmètre d'intervention des régions de France. Plus que jamais actrices incontournables de la dynamique économique des territoires, les régions sont au cœur des grandes politiques publiques. Formation, économie circulaire, schémas des carrières, sur trois des sujets majeurs impactés par ces nouveaux textes, Philippe Richert, le président de l'Association des Régions de France répond aux questions d'UNICEM Mag.

Quels sont les grands objectifs de votre mandat de président de l'ARF ?
Philippe Richert : Depuis la réforme territoriale et la mise en place de la loi NOTRe, les régions ont changé d'échelle et deviennent incontournables dans l'organisation du pays et le pilotage des grandes politiques publiques (développement économique, transport, aménagement du territoire, formation, apprentissage…). L'ARF a toujours été un centre de ressources et d'expertises essentiel pour les élus régionaux. En revanche, elle avait une place insuffisante dans les débats nationaux. Aujourd'hui, le Gouvernement commence à entendre ce poids qu'ont pris les régions et un dialogue véritablement équilibré se développe notamment grâce à la mise en place de la plateforme commune État-Régions que nous avons signée avec le Premier ministre en mars dernier. L'ARF devient ainsi un acteur incontournable et nous avons comme ambition de faire des régions des fers de lance des politiques de redressement économique et social de notre pays.

Notre filière a massivement investi dans la formation. Comment les régions, en charge des politiques de formation, comptent-elles accompagner le déploiement de l'apprentissage ?
P. R. : La France accuse un retard qui lui est structurel, notamment par rapport à nos voisins d'Outre-Rhin. À titre d'exemple, la France dispose de 0,4 million d'apprentis contre 1,4 million en Allemagne ! Le nombre d'apprentis en pourcentage du nombre de jeunes est de 5,2 % en France contre 16 % en Allemagne. Le résultat est là : 24,8 % de chômage des jeunes en France contre 7,8 % en Allemagne… Ces chiffres révèlent la nécessité de clarifier les compétences de chacun, tout en reconnaissant un véritable pilotage régional qui permettrait d'accompagner les filières investissant dans la formation professionnelle en étant au plus proche des besoins des territoires.
Nous devons aussi travailler à une véritable simplification des normes à destination des entreprises. C'est justement l'objet de la plateforme État-Régions, qui prévoit un certain nombre de mesures pour déverrouiller ces blocages dont l'expérimentation de l'apprentissage pour les moins de 30 ans, l'expérimentation de l'affectation des fonds libres pour flécher les ressources au plus près des besoins ou l'amélioration des conditions de vie des apprentis pour renforcer l'attractivité de cette formation, etc.

> « La région est le bon échelon pour développer des boucles de valeur de proximité et d'économie circulaire. »

FILIÈRE MINÉRALE : UNE AVANCE CONSIDÉRABLE

Comment préserver le tissu industriel sur nos territoires et comment concilier environnement et production industrielle ? Que vous inspire l'exemple de la filière minérale, présenté comme un modèle de l'économie circulaire, dans ce domaine ?
P. R. : Effectivement la filière minérale, des activités d'extraction jusqu'aux bâtiments et travaux publics, est exemplaire d'un changement de modèle qui est cher aux régions et pose une question liminaire : comment concevoir la protection de l'environnement et la gestion des déchets comme une opportunité pour créer de la valeur, du développement local et de l'emploi local peu délocalisable ?

Je remarque en effet l'avance considérable de cette filière en matière de gestion économe des ressources naturelles et de renaturalisation des sites après exploitation. Mais aussi la place centrale qu'ont prise les matières recyclées dans l'approvisionnement du marché, la culture de concertation avec les acteurs locaux et la connaissance des activités de chaque territoire propices à favoriser les circuits courts tant dans l'utilisation des matières premières que dans la valorisation des déchets.

Les régions ont une importante compétence en matière de planification de la gestion de tous les déchets, de préservation de la biodiversité et de climat, d'air et d'énergie. L'économie circulaire est un outil structurant du territoire régional dont les régions peuvent s'emparer pour mettre en cohérence ces différentes compétences et concilier environnement et développement économique local !

La loi NOTRe laisse beaucoup de liberté aux régions pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'actions économie circulaire. Par la suite, chacune choisira comment elle utilisera cet outil. En tout cas, la région est le bon échelon pour diagnostiquer et développer des boucles de valeur respectant le plus possible le principe de proximité de l'économie circulaire.

Ainsi, les expériences, les analyses des entreprises de la filière et de l'UNICEM seront nécessaires aux régions non seulement pour l'élaboration de leurs plans régionaux de gestion et de prévention des déchets, grâce à leur connaissance des flux de déchets du BTP qui peuvent être réutilisés pour d'autres usages par la filière, mais aussi pour alimenter le SRDEII** puis le SRADDET***.

Côté activités extractives, les schémas des carrières vont devenir régionaux. Comment envisagez-vous cette transition et comment préserver l'accès à la ressource pour permettre la réalisation des ouvrages et/ou la réindustrialisation ?
P. R. : Avant tout, nous considérons qu'aligner le même périmètre de planification de tous ces documents stratégiques nous semble une bonne chose et permet une simplification nécessaire. Je souhaite aussi rappeler que la transition vers un schéma régional sera menée par le préfet en concertation avec les professionnels, notamment l'UNICEM, et qu'il tiendra compte des contraintes.

Nous sommes encore dans une phase de concertation, et pour cela nous avons besoin de tous les acteurs pour bénéficier d'analyses tout en étant en cohérence avec les planifications de la région en matière de gestion et prévention des déchets et en matière d'économie circulaire. Pour nous, le changement d'échelle est un bénéfice et va permettre une meilleure intégration des carrières dans l'économie circulaire tout en maintenant le principe de proximité, et nous allons en faire un point fort.

BIO express

Né en 1953, Philippe Richert est président du conseil régional d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et président de l'Association des régions de France (ARF) depuis janvier 2016.
Il a été président du Conseil général du Bas-Rhin (1998-2008), sénateur (1992-2010), président du conseil régional d'Alsace (2010-2015) et ministre chargé des Collectivités territoriales (2010-2012).
Vice-président puis questeur du Sénat, il a présidé dans la Haute Assemblée le groupe d'amitié parlementaire France-Israël ainsi que le groupe d'étude sur le patrimoine architectural.
Il est l'auteur de plusieurs rapports au Premier ministre, ayant trait à l'environnement, la culture ou encore la place des femmes dans la vie publique.

** Loi NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République*
***Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation*
**** Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires*

PROKILOU.COM
Premier site d'annonces BTP entre pro

DEPOSEZ
RECHERCHEZ
LOUEZ
ECONOMISEZ

dépôt d'annonce gratuit

PROKILOU.COM

Des pros qui louent leur matériel
en 3 clics

«PROKILOU: LA PLATEFORME QUI RÉVEILLE VOTRE MATÉRIEL»

Mise en ligne depuis peu, la plateforme digitale Prokilou permet aux professionnels du BTP de se mettre en relation afin de louer leur matériel qui dort au dépôt. Un outil qui leur donne la possibilité de rentabliser son matériel non utilisé mais aussi de louer bien moins cher selon leurs besoins, en activant le levier de l›entraide. Pour nous en parler, Franck Douche, créateur du site répond à nos questions

Franck Douche
créateur du site

Vous venez de créer et mettre en ligne le site de location de matériel entre professionels. Qu›est-ce que cette plateforme apporte de plus que la location chez les loueurs professionnels ?

Prokilou.com est un nouveau site internet destiné aux professionnels du BTP.

Toutes les entreprises de BTP ont un double dilemme : que faire de leur matériel qui dort dans leur dépôt et comment trouver les engins disponibles pour réaliser leurs chantiers ? Aujourd'hui, les professionnels du BTP ont la possibilité de louer leur matériel chez les loueurs professionnels (Loxam, Kiloutou ...) mais souvent les engins dont ils ont besoin ne sont pas disponibles et lorsqu'ils le sont, les prix ne sont pas adaptés aux marchés qu'ils ont négocié.

Prokilou.com leur offre la possibilité de louer du matériel inutilisé par leurs confrères, avec ou sans chauffeur, avec un prix moins cher que chez un loueur professionnel et surtout au plus près de leur chantier afin de diminuer les coûts de transferts. C'est un peu le «Booking» du BTP.

Quels avantages réels le site offre t-il aux entreprises de BTP ?

Prokilou.com leur offre un double avantage : celles-ci peuvent doper leur chiffre d'affaire en proposant à la location leur matériel inutilisé et elles peuvent faire des économies sur leur poste location d'engin. De plus, le fait de louer du matériel au plus près des chantiers permet d'obtenir un bilan carbone moindre, un facteur qui préoccupe de plus en plus les professionnels.

A qui s›adresse Prokilou exactement et comment cela fonctionne t-il ?

Le site est accessible à toutes les entreprises de France, dans toutes les régions. Les entreprises spécialisées dans la location d'engins ont aussi leur accès. Elles pourront également déposer leurs annonces sur le site afin de proposer leur matériel aux entreprises de BTP. Toutes les catégories de matériels seront représentées, de la mini pelle aux pelles de + de 100 tonnes, chargeurs, tombereaux, niveleuses, raboteuses, nacelles, portes chars, camions, etc ..

Le dépôt d'annonce est gratuit dans le département où se trouve la machine. L'annonceur a la possibilité de prendre une option payante pour offrir une visibilité étendue à la région correspondante ou bien sur la France entière. L'annonceur pourra aussi booster son annonce afin qu'elle apparaisse en tête de liste. Le site permet de rechercher du matériel par département, par région, par type de machines...

Vous pouvez également faire une simulation du coût de transfert de votre machine en renseignant le code postal du lieu de votre chantier. Un service de demande en ligne de devis de transferts par des transporteurs sera bientôt disponible.

Prokilou n'intervient pas sur les transactions entre les professionnels et ne prend aucune commission sur celles-ci. Les professionnels devront rédiger entre eux les contrats de location et définir les modalités de règlements. Par la suite, un service de contrat de location type sera proposé par Prokilou.com.

Prokilou.com est un outil qui met en relation les professionnels du BTP tout en créant une entraide précieuse dans le contexte difficile que nous vivions.

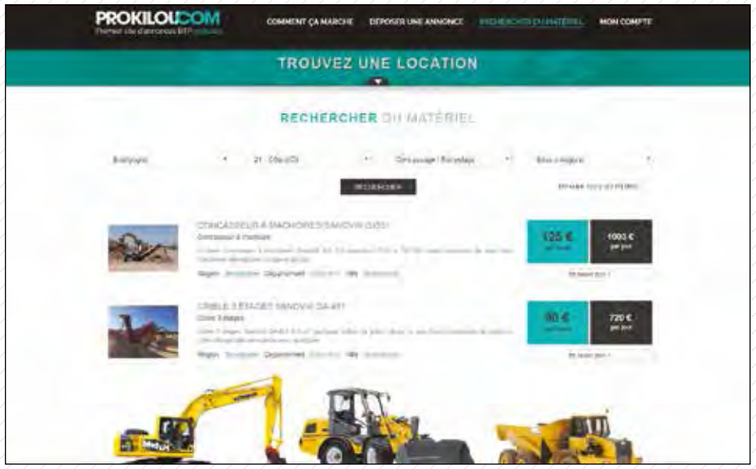

CONSTRUIRE | DEMAIN
NOS MÉTIERS | EN 2030

Émergence du numérique, évolution des modes de consommation, mutations technologiques, enjeux énergétiques, économie circulaire et collaborative, autant de révolutions qui permettent aux experts de prédire que plus de 70 % des métiers qui seront exercés d'ici 50 ans, n'existent pas aujourd'hui.
Un enjeu de transformation sociétale pour tous les acteurs économiques que les professionnels des matériaux minéraux pour la construction anticipent en plaçant leur assemblée générale sous le signe de cette réflexion : « Construire demain : nos métiers en 2030 ».
Une prospective qui s'est appuyée sur de très nombreuses interventions d'experts afin d'ouvrir la vision de tous sur cette 4e révolution industrielle.

En choisissant de situer son assemblée générale de juin 2016 à Lyon, l'UNICEM optait pour une ville qui, comme le soulignait Michel André, président de l'UNICEM, « a su se réinventer sans cesse en s'appuyant sur son patrimoine pour devenir une référence de ce que devraient être les villes du futur».

Une transformation d'autant plus indispensable que la montée en puissance des villes exige, à l'instar de ce qui a été réalisé à Lyon, de les repenser de plus en plus au niveau émergent ces dernières décennies : celui de la métropole.

Jean-Luc Da Passano, vice-président de la Métropole de Lyon

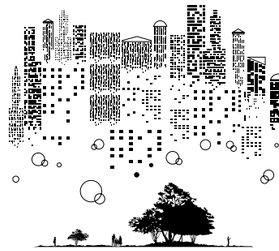

L'INVITÉ
CONCEVOIR AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN

Pour Jean-Luc Da Passano, vice-président de la Métropole de Lyon, « les villes sont devenues le lieu où on innove le plus et par conséquent où l'on crée le plus de richesse ». Pour l'édile de la Métropole de Lyon, les villes incarnent in fine la civilisation. Tout à la fois à l'origine des risques et des chances pour l'humanité, elles sont devenues les espaces de tous les possibles.
« Demain, les villes seront les actrices de progrès, individuels et collectifs, car si elles concentrent parfois les problèmes, elles sont aussi une solution aux crises qui traversent notre monde.
Solution à la crise économique parce qu'elles sont les lieux de l'innovation.
Solution à la crise écologique parce que si les villes concentrent les gaz à effet de serre, elles sont aussi le lieu où l'on peut agir pour consommer moins d'énergie.
Solution à la crise sociale parce qu'on peut y lutter contre le repli sur soi et le phénomène de ghetto. Les villes de demain seront celles qui feront une place juste et harmonieuse aux citoyens. »

REPÈRES

Depuis **2008** plus d'un homme sur deux, soit **3,5 milliards** d'individus habitent en ville

7 Mrds d'individus vivront en ville en **2050**

300 villes sont à l'origine de **50 %** du PIB mondial

600 villes sont à l'origine de **60 %** du PIB mondial

L'ÉCLAIRAGE
LES DÉCODEURS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Pour aborder le contexte dans lequel les métiers doivent se réinventer, l'UNICEM avait demandé à Jérôme Wallut, conseil en transformation digitale et associé chez ICP Consulting, de venir décoder la transition numérique en marche.
Une rapide remise en mémoire, du Minitel au dernier smartphone, de l'annuaire aux moteurs de recherche, des premiers réseaux sociaux à Uber, remémorait aux participants la rapidité du chemin parcouru en 20 ans. « La 1re révolution a concerné l'informatisation des entreprises, avec comme mots-clés robustesse et sécurité », expliquait Jérôme Wallut. « La 2e avec Internet fut celle de la conversation. La valeur des Google, Amazon, Facebook, Apple repose sur l'attention et le nombre de membres. La 3e est arrivée avec les smartphones, nouveau compagnon de tout un chacun. Le public a pris le pouvoir par ses usages et par ses besoins. L'ubérisation, c'est l'analyse de la cannibalisation par les usages. »
Et Jérôme Wallut d'alerter l'assemblée. « Il y a trois manières de se faire ubériser :
- faire la même chose autrement ;
- se mettre entre l'entreprise et les clients et apporter un service en plus ;
- aller à la périphérie du métier et imaginer de nouveaux services grâce à la technologie.

Enfin, la 4e révolution est celle de l'intelligence artificielle et de la data dans laquelle nous sommes entrés récemment. »

Jérôme Wallut, conseil en transformation digitale et associé chez ICP Consulting

Prévoyant que tous les métiers répétitifs sont amenés à disparaître, Jérôme Wallut estime que les nouveaux métiers de 2025 restent à inventer et que cette responsabilité relève de l'équipe dirigeante de l'entreprise qui se doit de construire une vision commune et partagée.
« Car si Uber a démontré sa capacité à changer les modes de consommation des particuliers, le risque vaut aussi pour les entreprises et collectivités et donc pour tous les marchés des secteurs B to B. »
Toute la question est donc, pour les entreprises, de définir comment synchroniser ces processus métiers avec les usages. « La méthodologie agile consiste à prototyper vite, travailler en mode projet, se doter d'une vision commune, reposant sur la curiosité collective, vectrice de nouvelles idées, de nouvelles propositions à faire aux clients, aux collaborateurs, aux marchés. »

L'INVITÉ SURPRISE
ANDRÉ GENNESSEAUX

Ingénieur et inventeur, André Gennesseaux a développé une alternative à la batterie chimique : une solution mécanique low tech et innovante à base de béton pour enfin stocker l'énergie solaire à bas coût.

Plus d'infos : **http://www.tedxparis.com/andre-gennesseaux/**

Style, visibilité, force, vitesse, puissance, efficacité et qualité.

Vous retrouverez ces atouts sur l'ensemble des chargeuses articulées JCB.

Avec la nouvellle JCB 457, prenez la meilleure décision.

Pour en savoir plus, contactez-nous :

france.jcbmarketing@jcb.com

JCB

YouTube **www.jcb.fr**

TABLE RONDE #1
QUEL VISAGE POUR LA VILLE DU FUTUR ?

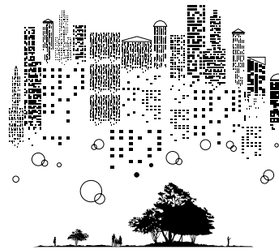

Quel visage aura la ville de demain ? Quelles sont les attentes des citoyens dans la construction de la ville du futur ? Comment les industries doivent réagir et accompagner ces évolutions ? Telles étaient les questions au centre d'une première table ronde proposée aux participants.

Sabine Baillarget, cheffe du bureau des opérations d'aménagement à la direction générale de l'aménagement du logement et de la nature

Sabine Baillarget, cheffe du bureau des opérations d'aménagement à la direction générale de l'aménagement du logement et de la nature, ouvrait les débats en rappelant que nombreux sont les acteurs, associations, collectifs, entreprises, qui participent à l'ébauche de la ville de demain. Pour faire émerger toutes ces idées, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Urbanisme a lancé un appel à projets, « démonstrateurs industriels pour la ville durable », qui vise à transformer profondément la manière dont on conçoit la ville. « La diversité des projets que nous avons reçu a mis l'accent sur la variété des attentes des citoyens d'ordre environnemental, de réduction des nuisances, de consommation d'énergie, de plus de services. Elle a aussi démontré la très forte aspiration à participer à cette édification de la ville de la part de l'habitant, du citoyen, de l'usager. »

Lauréat avec deux projets, Bouygues, représenté par Fabrice Bonnifet, directeur central développement durable et QSE (Qualité Sécurité Environnement) du Groupe, relevait que cette démarche confirme la priorité du consommateur. « Ce que souhaite avant tout le citoyen, c'est que tout soit moins cher. On voit bien que la croissance infinie dans un monde fini en termes de ressources, ça ne marche pas. Donc il convient de savoir leur proposer mieux, plus vite et moins cher. L'enjeu principal de la ville durable c'est que tout soit moins cher, à commencer par le logement. »

Pour Fabrice Bonnifet, la ville du futur sera multi-usages, multifonctionnelle. « Grâce aux plateformes digitales, un utilisateur, un propriétaire va pouvoir partager ces infrastructures avec d'autres utilisateurs quand il n'en a pas l'usage. Les bureaux, par exemple, constituent des infrastructures qui pourraient être utilisées avec des utilisateurs primaires, des utilisateurs secondaires, tertiaires et quaternaires et avoir des bâtiments qui seraient gérés comme des compagnies aériennes. Une compagnie aérienne gagne de l'argent lorsque les avions sont en l'air et qu'ils sont pleins, les bâtiments de demain seront rentables pour leurs propriétaires lorsqu'ils seront utilisés 24 h/24.

BÂTIMENTS RÉVERSIBLES, MULTI-USAGES, RECYCLABLES

Chez Bouygues, nous pensons que les modes constructifs vont évoluer avec des bâtiments qui vont être de plus en plus réversibles. Réversibles dans l'usage de long terme, passer de logement à tertiaire, par exemple de bâtiments de bureaux à logements pendant leur durée de vie. Mais aussi reconfigurables et réversibles sur leur usage immédiat, pour pouvoir accueillir plusieurs typologies d'utilisateurs. Tout ça n'est pas de la science-fiction... les constructeurs le prennent en compte. Mais le mélange des matériaux handicape beaucoup leur recyclabilité.. Donc dans les modes constructifs de demain, on va assister à un mode de conception où les mélanges seront bannis. Ce qui coûte cher dans le recyclage d'un bâtiment ce sont les coûts de déconstruction, les coûts de curage. La capacité du bâtiment in fine à se déconstruire facilement avec peu de mélange permettra à ce bâtiment de se reconfigurer plus facilement. Cette capacité à proposer des bâtiments facilement reconfigurables sera un facteur clé du succès des constructeurs, des aménageurs et des architectes du futur.

Fabrice Bonnifet, directeur central développement durable et QSE (Qualité Sécurité Environnement) du groupe Bouygues

Sophie Piot, du département performance RH chez Altédia

Pascal Formisyn, de la direction de la recherche et de l'innovation aux Mines de Saint-Étienne et à la direction Institut Carnot MINES

TABLE RONDE #2
LES RESSOURCES HUMAINES DE DEMAIN

Quels métiers demain ? Comment se former et anticiper ces évolutions ? Quels cursus choisir pour répondre aux enjeux d'employabilité ? La deuxième table ronde se donnait pour objectif d'apporter un nouvel éclairage aux décideurs de l'UNICEM et aux parties prenantes participantes.

Pour Sophie Piot, du département performance RH chez Altédia, cabinet de conseils en ressources humaines, « il convient de reconnaître que les filières de formation sont, à ce jour, insuffisamment multimodales et multisujets ».
Pour répondre aux besoins exprimés par des entreprises organisées en silos, les formations aborderaient les sujets de façon beaucoup trop technique.
« La technique est importante mais il est utile qu'elle s'ouvre sur le monde, qu'elle s'ouvre aussi sur les différents modes de mise en place de ces techniques. Il y a encore trop de fractures entre la réalité de la formation et la réalité du terrain.
On demande aux ouvriers d'être de plus en plus polycompétents. Il faut que les formations amènent les jeunes à pouvoir être beaucoup plus ouverts et à considérer leur métier comme un métier évolutif. »

Pour Pascal Formisyn, de la direction de la recherche et de l'innovation aux Mines de Saint-Étienne et à la direction Institut Carnot MINES, les mots-clés de la nécessaire évolution des entreprises et de la formation sont l'agilité, la flexibilité et l'innovation.
« Aujourd'hui vos filières, le ciment, le granulat, le béton, disposent d'un bon savoir-faire mais d'un mauvais faire-savoir. Ce constat vaut pour les filières comme pour les formations. Nous n'avons pas été capables d'adapter suffisamment nos formations. Résultat : un tiers des élèves des grandes écoles françaises partent à l'étranger parce qu'ils y sont plus reconnus, plus valorisés mais surtout ils y trouvent une sorte de flexibilité qui n'existe pas en France. »

AGILITÉ, FLEXIBILITÉ ET INNOVATION

« Dans nos établissements, un jeune, qui suit un cursus de trois ans, passe globalement un peu plus d'une année dans une entreprise. C'est intéressant pour se familiariser avec le monde de l'entreprise, mais ce n'est pas suffisant.
Ce qui est important aujourd'hui c'est l'ingéniosité, l'adaptation, la flexibilité permanente à tous les niveaux, la polyvalence. »

MERCI !

Merci à nos partenaires, SMA BTP et Metso, qui ont soutenu l'UNICEM dans l'organisation de cet événement. Aux intervenants qui, par la qualité de leur intervention, ont permis aux participants d'ouvrir leurs réflexions. À l'ensemble des 240 participants, professionnels du secteur et parties prenantes, qui ont pris part aux échanges.

SMABTP metso

À gauche, Philippe Gruat, président de la FIB et du CERIB et à droite, Philippe Morel, directeur d'XtreeE

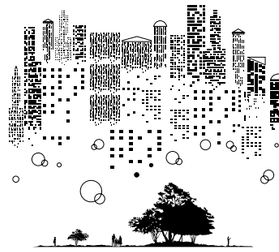

TABLE RONDE #3
L'INNOVATION, LA CLÉ DU SUCCÈS POUR S'ADAPTER AUX MARCHÉS ?

En quoi l'innovation est-elle la clé d'une adaptation aux mutations du marché ? En quoi l'avènement du BIM (Building Information Modeling) va-t-il profondément modifier la donne ? Telle fut la thématique de cette dernière table ronde.

Pour Philippe Gruat, président de la FIB (Fédération de l'industrie et du béton), et du CERIB (Centre d'études et de recherche de l'industrie du béton), « le BIM n'est plus une innovation mais une réalité qui s'appuie sur une quantité de logiciels qu'il faut apprivoiser pour travailler et mettre en commun les énergies. C'est ce qui est en train d'être fait au niveau des produits en béton, pour donner des outils avec des bases de données communes et génériques à l'ensemble des professionnels. Aujourd'hui, il s'agit de concevoir avec ces outils ; demain, de construire. Avec pour enjeu de maîtriser et d'exploiter cet outil de maquette numérique pour la mettre en place dans toutes nos entreprises à tous les échelons ».
Le BIM implique de partager toutes les données, de travailler tous ensemble en cohérence, architectes, ingénieurs de la construction, économistes d'entreprises, industriels des matériaux… pour qu'à l'instar d'Internet nous trouvions notre langage commun. Pour que la construction se transforme complètement dans les années à venir et soit plus efficace, plus économique, plus rentable avec une durée de vie du bâtiment intégrée à sa fiche d'identité, pour qu'il vive, soit entretenu, réadapté, et recyclé.

Pour Philippe Morel, directeur d'XtreeE, start-up spécialisée dans l'impression 3D pour la construction, « le BIM n'est que la partie logiciel de la conception. Le véritable enjeu, c'est de définir comment profiter de la flexibilité qu'offre le BIM. De bénéficier de la visibilité qu'il procure sur la vie du projet. Chez XtreeE, nous faisons le pari d'implanter cette flexibilité au cœur de la fabrication puisqu'on va pouvoir éviter de stocker un certain nombre de pièces fabriquées. Au lieu de stocker des pièces en béton, on va stocker des modèles numériques. On va pouvoir fabriquer ces modèles à la demande. On va pouvoir les customiser pour répondre aux attentes des architectes.

Aujourd'hui, nous arrivons à imprimer en 3D des pièces que nous assemblons. Cela réhabilite le préfabriqué avec des pièces préfabriquées en 3D livrées directement sur les chantiers. Cela permet la rapidité des chantiers, l'esthétique, l'imagination des nouveaux architectes, la déconstructibilité. Une innovation qui résonne comme une réponse aux principaux enjeux de la construction de demain ».

EN CONCLUSION

MISE EN PERSPECTIVE DU FORUM PAR MICHEL ANDRÉ

« Data management, révolution des usages, création de valeur, évolution des modes constructifs, bâtiments réversibles, faire-savoir, agilité, formation, attractivité des métiers, nouvelles technologies, urbanisation verte et connectée…, cet après-midi est riche de mots sur lesquels nous allons travailler, ensemble, en filière, pour aider tous nos adhérents à bien comprendre les différents enjeux qui ont été énoncés. Des éclairages, vecteurs de confiance et d'optimisme, révèlent que l'anticipation doit nous conduire à mettre en exergue de nouveaux usages encore inconnus.

Il y a donc une promesse derrière ces mutations. Celle que notre destin est entre nos mains si nous savons imaginer les matériaux et les organisations répondant à ces nouveaux usages. Nous allons nous atteler dès aujourd'hui à identifier quels seront les usages de demain pour que nos matériaux apportent des solutions innovantes à des usages que nous ne pressentons pas aujourd'hui. Et s'il a été dit que 70 % des emplois de demain n'existent pas, il y a certainement un pourcentage important d'usages que l'on ne connaît pas encore. Notre vision pour les années à venir est de réinterpréter le « penser global, agir local » pour savoir imaginer et proposer les produits et solutions amont qui faciliteront les systèmes constructifs de demain. »

ACTEMIUM

Sées
Tél. 02 33 28 70 60

Solutions & Services pour l'Industrie

Domaines d'activité:

Process Primaire
- Concassage
- Criblage
- Convoyage et stockage

Process Secondaire
- Reprise des matériaux
- Pesage en continu et en ligne
- Concassage
- Criblage
- Stockage par granulométrie

Process Tertiaire
- Lavage des matériaux
- Traitement des eaux et des sables

Process Chargement
- Camions
- Bateaux
- Trains

Nos expertises:

Contrôle commande
- Spécification fonctionnelles
- Définition architecture système
- Définition capteurs
- Réseaux de terrain
- Automatisme, IHM, supervision
- Gestion de production, traçabilité
- Informatique industrielle
- Télémaintenance

Génie électrique
- Ingénierie HT/BT
- Bilan de puissance
- Dimensionnement de l'installation
- Schémas électriques
- Plan de consignation des installations
- Efficacité énergétique
- Définition des tableaux de puissance et de commande

Applications spécifiques:
- Télécommande radio
- Dépoussiérage
- Vidéo protection des installations
- Protection vol de câble
- Détection incendie
- Tests périodiques d'arrêts d'urgence

Réalisation:
- Etudes de conception
- Etudes de réalisation
- Construction des tableaux électriques
- Câblage sur site
- Mise en service
- Assistance au démarrage

Management de projet:
- Gestion de projet
- Planning
- Pilotage des ressources
- Analyse des risques

VINCI ENERGIES

ACTEMIUM Sées — 9 Rue Auguste Mottin, 61500 Sées — Tél: 02.33.28.70.60

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie

Imerys valorise, grâce à des procédés de transformation et de formulation élaborés, une vaste palette de minéraux pour apporter des solutions fonctionnelles à forte valeur ajoutée, telles que la résistance thermique ou mécanique, la conductivité, le pouvoir couvrant ou l'effet barrière.

Celles-ci sont essentielles et spécifiques aux produits et procédés de ses clients dans les secteurs tels que les biens de consommation, l'équipement industriel et la construction.

www.imerys.com

+ 16 000 collaborateurs — 250 sites industriels — + 50 pays

IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM

BY BÉTON
SIGNER L'EXCELLENCE DU MATÉRIAU

La filière béton a choisi de rallier l'ensemble de ses savoir-faire sous une bannière commune : « By Béton ». Créé sous l'impulsion des trois organisations professionnelles du secteur, le Centre d'information sur le ciment et ses applications (Cimbéton), la Fédération de l'industrie du béton (FIB) et le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE), « By Béton » a pour vocation de promouvoir les atouts du matériau béton (fiabilité, responsabilité, durabilité…) et de ses solutions innovantes, pour accompagner un monde en pleine évolution.

Le bloc, le pylône, la canalisation, l'infrastructure, la superstructure, le transport, le réseau, le logement, le bureau, l'hôpital, l'école, la protection contre le feu et le séisme, la résistance aux agressions du temps…, élément structurel de notre quotidien, le béton façonne nos territoires et nos villes.

À l'instar des compagnons qui marquaient avec fierté leurs pierres, la filière souhaitait se doter d'une marque qui réaffirme toutes les qualités et l'excellence de ce matériau phare de l'ingénierie de la construction. By Béton invite à un nouveau regard sur le matériau béton en (re)découvrant les audaces techniques et architecturales qu'on lui doit.

BYBETON.FR : UNE PLATEFORME DYNAMIQUE

Espace d'information, d'inspiration et de dialogue, la plateforme digitale « bybeton.fr » permet à la filière béton d'afficher sa transparence, sa proactivité et son engagement.
L'information proposée aux internautes s'articule autour de trois grandes thématiques, dans lesquelles le béton peut représenter un allié de choix :
- B LIFE : des exemples pour vivre, imaginer, protéger ;
- B TO B : des solutions pour construire, circuler, entreprendre, s'engager ;
- B LAB : des techniques pour innover, réaliser, calculer.

RÉSEAUX SOCIAUX : THE BETON NETWORK

Facebook, Twitter, Youtube, LinkedIn et Pinterest… « By Béton » a également décidé d'investir largement les réseaux sociaux sous la bannière « The Beton Network ». Un fil d'actus qui tisse le lien avec des communautés toujours plus ciblées par rapport aux enjeux de la filière, du matériau béton et de ses solutions : produire, avec l'objectif de produire de l'engagement sur des sujets clés, et contribuer à la promotion des événements et des manifestations portés par les acteurs clés de la filière.

Vivre le progrès.

Les bouteurs Liebherr se distinguent par les qualités suivantes :

- Des moteurs performants et des systèmes de transmission hydrostatiques en continu
- Une consommation modérée grâce au régime moteur constant et au mode éco
- Un poste de travail extrêmement confortable pour un travail productif

Liebherr-France SAS
2, Avenue Joseph Rey, B.P. 90287
68005 Colmar Cedex
Tel. : +33 3 89 21 30 30
E-mail : info.lfr@liebherr.com
www.facebook.com/LiebherrConstruction
www.liebherr.com

LIEBHERR

CONNEXION 21

La France de demain se décide aujourd'hui

Sans infrastructures, pas de commerce, pas de tourisme, pas de développement des territoires. C'est sur ce credo qu'est née Connexion 21, une association créée par un ensemble d'acteurs du monde de la construction et dont l'objectif est de sensibiliser décideurs politiques comme grand public aux enjeux du maintien des investissements pour l'entretien et la création d'infrastructures dans l'Hexagone.

La qualité du réseau autoroutier français est régulièrement saluée par les 20 millions de touristes qui l'empruntent chaque année, tout comme ils plébiscitent le réseau d'aéroports à Paris comme en région. L'Euro 2016 n'aurait pu être organisé à l'issue de plusieurs années de crise profonde si la France n'était pas déjà dotée d'un ensemble de grands stades. La logistique française ne serait pas en passe de devenir l'une de ses principales industries non délocalisables, si ports et réseau ferroviaire ne répondaient pas aux attentes des grands opérateurs européens…

Autant de fiertés nationales, fruit d'une volonté politique très anticipative des évolutions de la société. Force est de constater que cette ambition n'est plus cette priorité qui fit des Trente Glorieuses cette formidable période de développement du pays. La baisse de la dotation de l'État aux collectivités locales n'en est que la dernière illustration. Pourtant chacun est bien conscient que si la France d'aujourd'hui s'est dessinée hier, celle de demain doit se préparer aujourd'hui.

D'autant que les évolutions technologiques et sociétales sont très consommatrices d'infrastructures. Réseaux d'eau performants pour une ressource de plus en plus rare, équipements télécoms à la hauteur de la transition digitale qui s'opère, réseaux de transports en commun pratiques, connectés et confortables, routes sûres pour accueillir la révolution automobile qui s'annonce, avec des voitures à faible consommation d'énergie qui se piloteront d'elles-mêmes.

C'est pour nourrir un débat permanent sur le sujet, qu'une vingtaine d'acteurs de la filière - entreprises, organisations professionnelles, dont l'UNICEM, fournisseurs de matériels et de matériaux, personnes physiques, se sont rassemblés sur une idée simple mais fédératrice : le pays que nous laisserons à nos enfants dépend des décisions prises aujourd'hui.

ANTICIPER ET PRÉPARER L'AVENIR

« Nous devons entretenir et développer les infrastructures en dessinant une France plus respectueuse de l'environnement, plus solidaire, plus performante économiquement, capable de créer davantage d'emplois, souligne Hervé Biancarelli, vice-président de Connexion 21.
Pour susciter débat et réflexion, présenter les enjeux et les solutions possibles, Connexion 21 se veut un centre de ressources, de veille et de benchmark qui donne à chacun les informations permettant de faire avancer cette cause qui s'appuie sur une charte engageant ses membres sur des principes de développement durable, d'éthique et de probité.

Pour plus d'informations : sur twitter @connexion_21 ou www.connection21.org

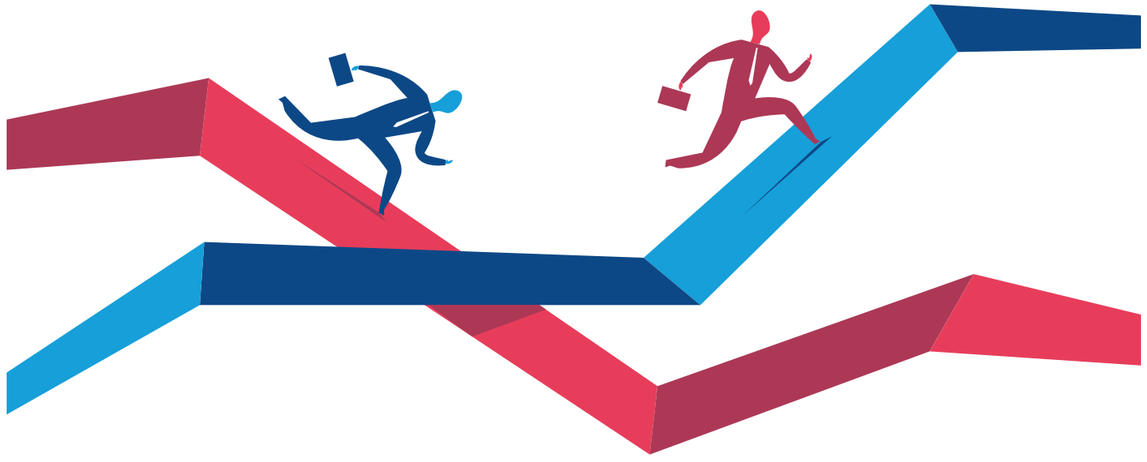

CONJONCTURE : SORTIE DE CRISE ?

Cinq experts du secteur de la construction décryptent LES TENDANCES 2016 ET LES PERSPECTIVES 2017

CAPEB, FFB, FNTP, UNICEM* chacune des principales organisations représentant la chaîne de valeur de la filière construction est dotée d'un service « affaires économiques ». Leur mission est de collecter, analyser et mettre en perspective les grandes données économiques de leur secteur pour donner régulièrement à leurs adhérents respectifs les tendances et les repères indispensables à toute vision stratégique.

Un travail qui s'enrichit de celui mené par le GIE Réseau des CERC dont ils sont tous partenaires aux côtés du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer.

Une table ronde organisée par l'UNICEM Mag met en valeur tout l'intérêt du partage d'information, ciment d'un esprit de filière constructif, éthique et responsable.

Quelles sont les tendances 2016 et les perspectives 2017 pour votre secteur d'activité ? Quels sont vos points de vigilance à moyen terme ?

Loïc Chapeaux, FFB : Le 1er semestre 2016 est globalement conforme à nos attentes et confirme un début de redémarrage d'activité. Cela est vrai du côté du logement, aussi bien dans le collectif que dans l'individuel, au regard de l'évolution des ventes dans la promotion comme chez les constructeurs de maisons individuelles, en cohérence avec une distribution de crédits qui repart elle aussi. Du côté de la rénovation-entretien, la très faible progression révèle que la rénovation énergétique, qui a bien servi d'amortisseur jusque-là, ne joue toutefois pas le rôle de booster qu'elle laissait espérer. Sur le secteur du non-résidentiel, notamment privé, nous avons le sentiment d'un redémarrage bien plus rapide que ce que nous avions imaginé. Le non-résidentiel public, quant à lui, restera en recul cette année mais moins fort que nous ne le craignions.

* Voir page 26

CONJONCTURE :
SORTIE DE CRISE ?
suite

> Des différences assez marquées en fonction des territoires.
>
> **Loïc Chapeaux, FFB**

En résumé, nous avions imaginé fin 2015 que la croissance globale pour le bâtiment serait de 0,9 % en 2016, il est probable que nous soyons au-dessus d'un point de croissance. Reste que cela ne vaut pas de la même manière sur tous les territoires et pour tous les métiers : on observe des différences assez marquées.

LÉGÈRE REPRISE… POUR TOUS ?

Toutefois, 2017 devrait confirmer que nous ne sommes pas sur un simple rebond mais bien sur une reprise, même si elle n'est pas extrêmement rapide. Le dernier point de satisfaction est que tous les indicateurs montrent un vrai recul des défaillances d'entreprises.

Sur nos points de vigilance, nous savons d'expérience que, dans toute situation de reprise, le décalage entre le moment où nous devons faire face aux charges de cette reprise (trésorerie, achat induit par le regain d'activité, capacité d'investissement et d'embauche…) et le moment où nous serons payés, implique une fragilité accrue pour des entreprises qui ont déjà dû faire face à une crise particulièrement longue.

Le deuxième point de vigilance est celui concernant les territoires qui ne profitent pas tous de la même manière de cette tendance. Dans la mesure où la construction neuve tire le marché, les territoires qui ne connaissent pas une dynamique économique globale et une démographie porteuse peinent à sortir d'une situation difficile.

Jean-Philippe Dupeyron, FNTP : Les travaux publics ont connu huit années consécutives de baisse d'activité, avec pour les deux dernières des baisses de chiffres d'affaires entre – 7 % et – 8 % chaque année. Pour la première fois depuis bien longtemps nous arrivons à sortir des statistiques mensuelles positives induisant un premier semestre 2016 en légère progression de l'ordre de + 3 % par rapport à un premier trimestre 2015 dont je rappelle qu'il avait été particulièrement mauvais. Pour nous il s'agit donc principalement d'un rebond technique par rapport à un creux qui avait été abyssal.

Néanmoins les chiffres restent encourageants sur ce début d'année soutenu par le secteur privé et quelques signaux sur le secteur public qui se redresserait lui aussi mais plus lentement.

Nous constatons aussi une amélioration à plusieurs vitesses sur les territoires, le Nord et le Grand Est restant à l'écart de cette amélioration. De même certains métiers – travaux de génie électrique, travaux de canalisations – constatent ce frémissement positif alors que le secteur routier n'a pas redémarré.

La croissance des prises de commandes concerne cependant quasiment tous les métiers des TP. Une tendance qui nous permet d'imaginer que 2016 sera l'année marquant la fin du recul avec une prévision d'une année à croissance zéro voire très légèrement positive.

Quelques autres signaux positifs confirment cette impression. D'abord les conséquences des réorganisations liées à la réforme territoriale devraient commencer à s'estomper. Et depuis le second semestre, il semble que les collectivités, notamment les intercommunalités, reprennent leurs politiques d'investissement.

DE GRANDS OPÉRATEURS BOOSTERS ?

Les annonces qui ont été faites lors du Congrès des maires début juin 2016, notamment la réduction de la baisse des dotations, ou la reconduction du fonds de soutien à l'investissement public local, constituent des signaux positifs. Même si nous sommes conscients que cela ne portera ses fruits qu'à partir de 2017.

Par exemple si le plan autoroutier de 2015 a mis un peu de temps à s'enclencher, les premières opérations sont lancées et devraient s'avérer un facteur d'accélération sur 2017. On parle désormais d'un second plan d'un milliard d'euros d'investissement qui pourrait démarrer dès 2017.

Nous sommes aussi assez optimistes du côté des grands opérateurs (entreprises publiques et parapubliques telles qu'EDF, RTE, Engie, société du Grand Paris, SNCF Réseau…) dont les programmes d'investissements montent en puissance.

Un petit bémol sur les appels d'offres publics qui, après un léger mieux fin 2015 et début 2016, semblent depuis cet été s'essouffler. Espérons que ce n'est qu'un accident de parcours après un début d'année qui était bien orienté.

Nos points de vigilance restent l'incertitude sur l'ampleur de la reprise de l'investissement public qui pourrait être certes dopée par les plus grosses intercommunalités et les métropoles tout en oubliant d'entraîner certains territoires : petites villes, territoires ruraux.

> Rester vigilants sur les choix économiques en matière de dépenses publiques.
>
> **Jean-Philippe Dupeyron, FNTP**

CONJONCTURE : SORTIE DE CRISE ?
suite

> Tous les étages de la fusée ne sont pas encore allumés.

Carole Deneuve, UNICEM

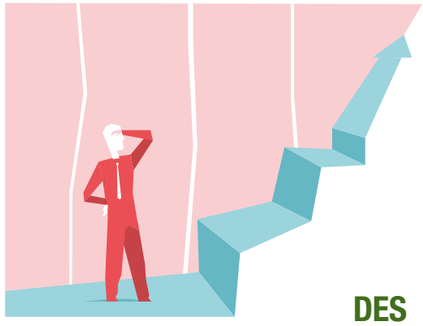

Carole Deneuve, UNICEM : Après une année 2015 assez difficile pour les activités en amont de la filière construction (repli de l'ordre de - 8 % pour les granulats, - 6 % pour le béton), nous avons effectivement senti un mouvement de reprise se dessiner à la fin de l'année. Toutefois après un premier trimestre qui confirmait ce début de reprise, le 2e trimestre a connu un léger fléchissement qui, s'il ne remet pas en cause cette dynamique de reprise, montre qu'elle reste très fragile. Et ce pour plusieurs raisons. Très conditionnée par l'activité des travaux publics en général, l'activité granulats est, en particulier, très impactée par la conjoncture des travaux routiers dont on vient de voir que le redémarrage se fait attendre.

Néanmoins, même très relatif, le mouvement semble amorcé. En ligne avec le plan autoroutier, avec la reprise du secteur résidentiel, avec des carnets de commandes qui s'étoffent, nous avons bon espoir d'une année positive pour le BPE (estimation 2016 à + 1 %) et nous resterions en négatif à - 1 % pour les granulats.

Pour 2017, il est encore un peu tôt pour dresser un panorama des tendances, mais je rejoins le diagnostic de mes confrères de la FNTP et de la FFB pour proposer un scénario légèrement positif à la fois pour le béton et les granulats mais aussi pour l'ensemble des matériaux.

LES GRANDS PROJETS D'AUJOURD'HUI FONT LES RÉALISATIONS DE DEMAIN

Néanmoins, certains points retiennent notre vigilance. Le premier est que la dynamique dans le logement se poursuive. Ce qui ne va pas de soi car l'évolution du taux de chômage est très impactant dans la décision d'investissement des ménages. Sur les TP, la clé reste l'investissement des collectivités locales et tous les étages de la fusée ne sont pas encore allumés. Enfin, je pense que pour nous la plupart des grands projets seront finalisés en 2017-2018, et nous n'avons pas d'annonces de grands projets majeurs pour les années ultérieures.

Nous sommes aussi en phase sur l'analyse de l'hétérogénéité des territoires. Certains ont pu être portés par des grands travaux qui s'achèvent (contournement Nîmes-Montpellier, LGV) et d'autres territoires ont été et restent délaissés.

DES DISPOSITIFS À RECONDUIRE

Alain Chouguiat, CAPEB : Le regain d'activité se confirme dans l'artisanat avec une croissance de 1 % au deuxième trimestre 2016 qui confirme les résultats obtenus au premier trimestre. Les perspectives à la hausse pour les carnets de commandes laissent présager une poursuite de ce redressement d'activité notamment en construction neuve (+ 2 %). On le constate, les dispositifs Pinel et PTZ ont clairement favorisé la solvabilité des primoaccédants.

Sur la rénovation-entretien, les chiffres sont un peu moins significatifs (+ 0,5 %) alors que, dans le même temps, les travaux de performance énergétique affichent une croissance de + 1 %. Une progression mesurée qui devrait se consolider dans les prochains mois grâce au fort dynamisme des ventes de logements anciens, (+ 830 000 ventes sur 12 mois cumulés) porté portés par des taux historiquement bas. Cette hausse d'activité de l'artisanat profite à tous les corps de métiers et tout spécialement aux travaux de maçonnerie. Enfin la hausse des carnets de commandes laisse présager la poursuite du regain d'activité.

Sur l'emploi, pour la première fois depuis 5 ans, l'artisanat du bâtiment devrait enregistrer une stabilisation de son effectif salarié pour l'année 2016.

Il n'en demeure pas moins que nous restons prudents tant il est vrai que l'artisanat est particulièrement impacté par les dispositifs incitatifs que sont le PTZ dans l'ancien, l'écoPTZ et le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et que toute décision politique qui choisirait de ne pas les reconduire porterait un coup fatal à cette reprise qui se dessine.

> Pour une poursuite volontariste des dispositifs incitatifs.

Alain Chouguiat, CAPEB

CONJONCTURE : SORTIE DE CRISE ?

Quelles précisions peut apporter la vision du GIE des CERC tout à la fois plus transversale sur l'ensemble de la filière et plus fine au niveau des territoires ?

Laurence Herbeaux, GIE CERC : On parle en effet beaucoup, à raison, des politiques publiques gouvernementales - PTZ, CITE, dispositifs Pinel… - mais il ne faut pas sous-estimer la puissance des politiques publiques locales. Ainsi certaines collectivités locales vont au-delà d'un relais de ces politiques nationales pour mettre en place des aides locales qui renforcent l'attractivité de tel ou tel dispositif national.

Pour prendre l'exemple du CITE, son taux de pénétration est directement lié à l'accompagnement – ou pas – par des mesures locales. Lorsque des régions se sont particulièrement focalisées sur la rénovation énergétique, on constate que le crédit d'impôt y connaît un succès incomparable.

DES POLITIQUES LOCALES RELAIS DES INCITATIONS NATIONALES

De même si l'on prend le besoin en logement comme indicateur, nous constatons que certaines politiques de construction génèrent de vraies dynamiques territoriales avec des effets très sensibles sur l'activité des entreprises. Ainsi une analyse en longue période sur la Bretagne, qui historiquement a déployé une très forte volonté de développer la construction, montre que la dynamique installée perdure.

Tout l'intérêt du travail des CERC est de pouvoir produire cette analyse en double approche ascendante et descendante de l'ensemble des indicateurs et statistiques nationales et locales pour mettre en exergue l'impact d'une politique nationale sur une situation locale et comment le contexte local peut stimuler un dispositif national.

C'est l'appropriation de ces politiques par le local qui fait la réussite d'une mesure nationale. C'est ce qui fait aussi la disparité des territoires. Et évidemment nous notons que les opportunités ouvertes par les initiatives de type Open data constituent un enjeu primordial car l'exploitation de données locales fiables et suffisamment nombreuses permet d'affiner à l'extrême le découpage et la mise en œuvre des politiques nationales.

Comment est née cette idée de partage des informations entre tous les partenaires des CERC (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, la CAPEB, la FNTP, la FFB et l'UNICEM) ?

Laurence Herbeaux, GIE CERC : À leur création dans les années 70, le double objectif assigné aux CERC était d'offrir une vision filière construction et un regard régional. Il y a 4 ans maintenant les partenaires, dans leur ensemble, ont souhaité que soit ajouté un maillage territorial complet avec une présence régionale et une méthodologie partagée afin de pouvoir démultiplier les possibilités de comparaisons et d'analyse, tout en s'assurant d'une cohérence au plan national. Nous avons donc cette triple dimension filière/région/agrégation nationale.

UNE VISION TRANSVERSALE SUR LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION

Le GIE réseau des CERC collecte donc énormément de données via les différentes sources statistiques existantes, au total sûrement plus d'une centaine d'émetteurs/fournisseurs de données sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la « filière construction » y compris la maîtrise d'ouvrage. Notre métier est d'être le bon système d'information pour nos partenaires. Notre mission est de capter de la donnée, de s'assurer de sa qualité, de la transformer en information pertinente avec les experts de chacun des partenaires et en fonction des problématiques rencontrées par la filière construction. Ce travail sur toutes les dimensions – nationale, régionale, filière - offre des visions conjoncturelles mais aussi sur l'efficacité d'une mesure tant au niveau national qu'en fonction des territoires.

Au-delà de notre analyse mensuelle de la conjoncture, nous sommes amenés à travailler sur toutes les problématiques de la filière : emploi-formation, déchets, recyclage du BTP, commande publique, bâtiments et TP durables, transition énergétique, entretien du patrimoine… pour que chacun de nos partenaires partage des connaissances et dispose d'une information collectée et analysée pour alimenter leur vision stratégique.

> « Offrir en même temps une vision filière construction et un regard régional. »
>
> **Laurence Herbeaux, GIE CERC**

* UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
* FNTP : Fédération nationale des travaux publics
* FFB : Fédération française du bâtiment
* CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
* CERC : Cellules économiques régionales de la construction

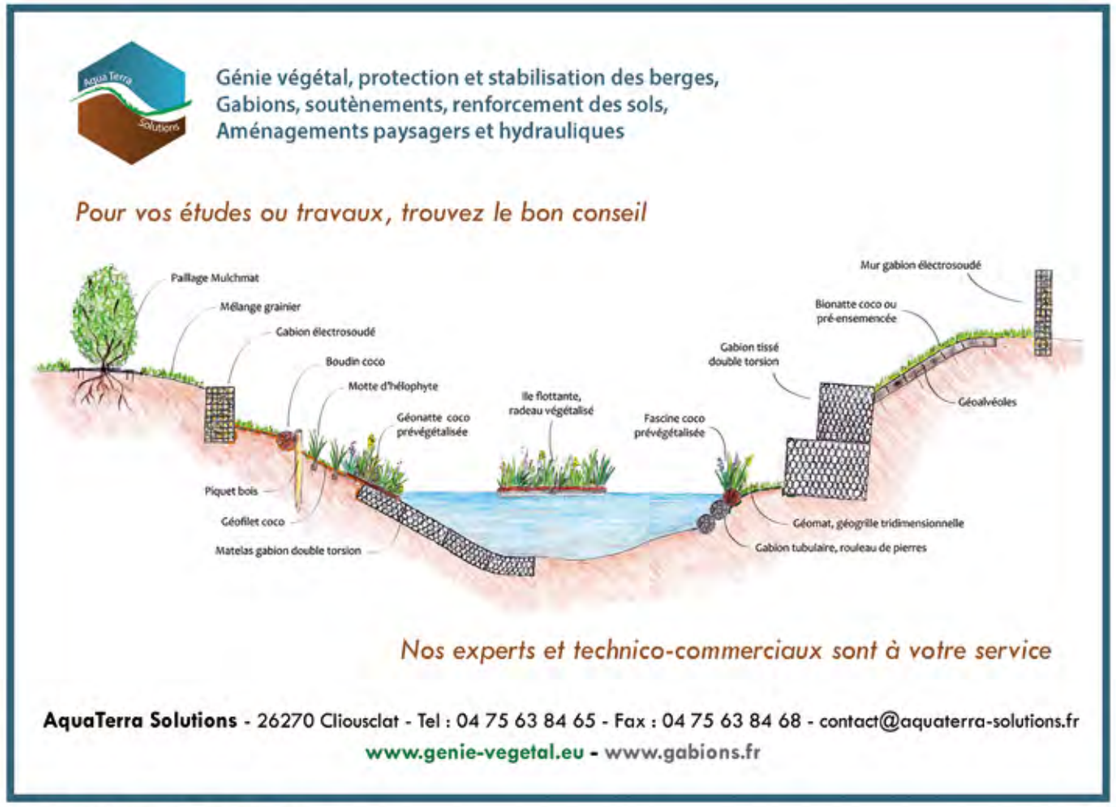

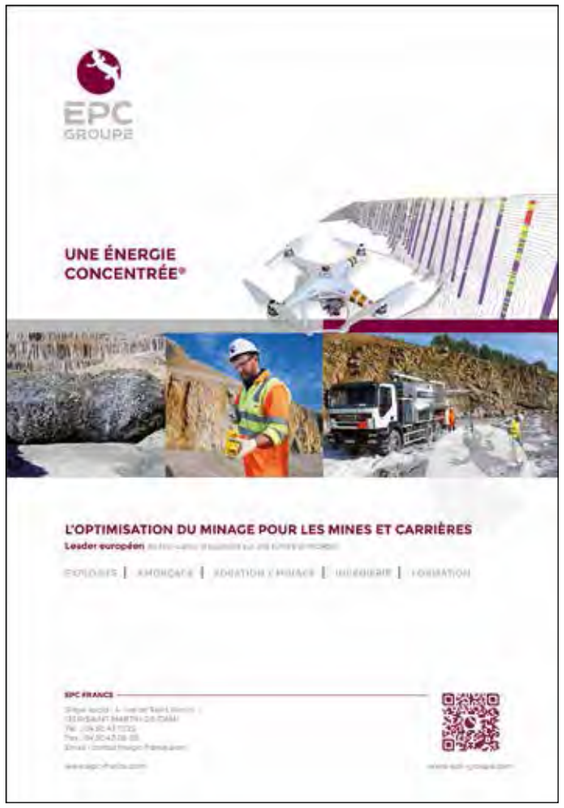

De gauche à droite :
Christian Béranger, vice-président de la Charte Environnement, Michael Weber, président de la FPNRF et Arnaud Colson, vice-président de l'UNICEM

VALORISER ensemble LE PATRIMOINE NATUREL

L'UNICEM, la Charte Environnement et la Fédération des parcs naturels régionaux (PNR) ont signé le 29 juin dernier une convention de partenariat pour les trois prochaines années. Ce rapprochement marque la volonté commune des trois entités de s'inscrire dans une démarche de progrès conciliant développement économique des territoires et préservation de l'environnement.
Arnaud Colson, vice-président de l'UNICEM et Michael Weber, président de la FPNRF, détaillent les ambitions de ce partenariat.

Pourquoi établir une convention entre la filière d'approvisionnement des matériaux de construction et les PNR ?

Michael Weber : Les 51 parcs naturels régionaux regroupés au sein de la fédération occupent 15 % du territoire français. Afin de préserver ce patrimoine naturel, il est décisif d'associer l'ensemble des acteurs concernés : les pouvoirs publics, les élus, la population mais aussi les acteurs de l'industrie extractive qui ont un impact économique fort sur nos territoires. C'est pourquoi il est nécessaire de rapprocher nos points de vue pour mieux se comprendre et partager les bonnes pratiques pour mener à bien nos missions respectives.

Arnaud Colson : Un des objectifs de la convention est de démontrer que l'on peut concilier développement économique et protection de l'environnement. Pour y parvenir, le principal moyen d'action est la concertation. L'UNICEM et la Charte Environnement entendent s'appuyer sur leur longue expérience en matière de concertation pour engager des échanges d'informations réguliers avec les Parcs naturels régionaux et intégrer au mieux les spécificités locales. Cette convention est un cadre propice pour inviter les industriels et les parcs régionaux à coopérer.

En quoi ce partenariat est-il gagnant-gagnant ?

A.C. : En étant basée sur l'anticipation et la concertation, cette convention devra permettre à chaque partie d'exercer son activité dans les meilleures conditions possibles. Pour les entreprises, cela passera par la pérennisation de l'exploitation et pour les parcs, par la fierté de conserver et d'entretenir une nature exceptionnelle. Ce nouveau partenariat nous permettra de travailler ensemble afin de mieux anticiper et résoudre les difficultés qui peuvent surgir sur le terrain.

M.W. : Les parcs naturels inscrivent leur développement dans une culture du consensus, c'est pourquoi cette démarche de rapprochement de nos fédérations est intéressante car elle nous offre un cadre pour dialoguer et éviter d'éventuelles incompréhensions.

Quel est le lien entre les carrières et les PNR ?

M.W. : Les PNR sont situés sur des territoires ruraux où sont « accessibles » les ressources minérales naturelles, justement là où peuvent être implantées les installations. Il est aujourd'hui important de montrer le caractère résilient des activités de carrières qui, après l'exploitation, favorisent l'émergence d'une nouvelle biodiversité extrêmement riche. À l'avenir, nous pourrions donner un cadre plus scientifique pour mesurer à long terme (10 à 20 ans) l'évolution de la biodiversité sur des sites qui ont été exploités.

A.C. : Pour aider les parties prenantes à réaliser les choix pertinents pour le territoire, la convention va permettre de réaliser et de partager une grille de lecture des ressources naturelles sur un espace précis. Avec cet inventaire des ressources minérales et végétales, les entreprises comme les parcs auront un outil pour les valoriser au mieux. Ce partenariat permettra également de mettre en valeur les bonnes pratiques existantes dans chaque région et ainsi favoriser une cohérence d'ensemble.

À RETENIR

> Une première pierre est posée entre l'UNICEM, la Charte Environnement et les PNR pour une meilleure collaboration.

> Le partenariat est un cadre qui permet d'enrichir la gestion des ressources avec le partage de bonnes pratiques et l'inventaire des ressources minérales et végétales.

> Cette convention ambitionne d'inciter au partage d'expériences et connaissances en matière de paysage, de préservation et de restauration de la biodiversité, de mise en valeur des ressources minérales locales, tout en préservant le développement d'activités économiques dans les territoires des parcs, dans le respect des principes de l'économie circulaire.

CONCOURS « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ÉDITION 2015/2016

Valoriser les actions exemplaires

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) a dévoilé les lauréats de son concours « Développement durable » 2015/2016 et attribué le le Grand prix national aux Carrières du Boulonnais pour le site de Ferques (Pas-de-Calais).
Décernés par un jury indépendant, ces trophées récompensent, tous les trois ans, l'engagement responsable et volontariste des carriers français en faveur du développement durable.

Organisé depuis 2005 dans le cadre d'une compétition lancée par l'Union européenne des producteurs de granulats (UEPG), le concours « Développement durable » des producteurs de granulats a une double ambition :

- récompenser les entreprises de granulats ayant intégré les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable dans leurs activités par des réalisations concrètes, au-delà de ce qui est attendu,
- encourager l'ensemble de la profession dans la voie du développement durable en organisant un partage des bonnes pratiques.

LES MEMBRES DU JURY

> **François Bersani,** ingénieur général des Mines

> **Dominique Bidou,** consultant en développement durable

> **Rémi Galin,** chef de bureau à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) pour le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

> **Bernard Labat,** chargé de mission droit et économie association Humanité & Biodiversité

> **Bertrand Pancher,** député-maire de Bar-le-Duc (Meuse), président de l'association Décider ensemble

Pour en savoir plus et voir l'interview de Bertrand Pancher, président du jury : www.unpg.fr/ rubrique actualité

Les lauréats du concours

UN CONCOURS NATIONAL À VOCATION EUROPÉENNE

Les candidatures, émanant des entreprises adhérentes à l'UNPG, ont été examinées par un jury indépendant autour de six catégories. Chaque lauréat sélectionné est ensuite amené à représenter la France au concours européen dans la catégorie correspondante.
Félicitations à l'ensemble des gagnants.

> **Catégorie « Biodiversité » et Grand prix national 2016 :**
Carrières du Boulonnais pour le site de Ferques (Pas-de-Calais)

> **Catégorie « Réaménagement » :**
Carrières et ballastières de Normandie pour la ballastière d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime)

> **Catégorie « Meilleures pratiques environnementales » :**
CERF SAS pour le site du Saint-Loup (Allier)

> **Catégorie « Partenariat avec la collectivité locale» :**
Lafarge pour le site Le Pouzin – Plateau de Rompon (Ardèche)

> **Catégorie « Contribution économique à la société » :**
Plattard pour la carrière des Rives du Beaujolais (Rhône)

> **Catégorie « Meilleures pratiques opérationnelles/innovations en matière de process/produits » :**
Colas Midi-Méditerranée pour la carrière de Sainte-Colombe (Pyrénées-Orientales)

Ces six dossiers participeront au concours européen dont les résultats seront dévoilés en novembre 2016 à Bruxelles.

Remise du trophée confectionné par le CFA UNICEM de Montalieu pour le Grand prix

LOI BIODIVERSITÉ
RECONNAISSANCE DES CARRIÈRES COMME RÉSERVOIRS DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Avec l'adoption de la loi sur la biodiversité en juillet dernier, la France se dote d'un cadre réglementaire très large et d'une gouvernance unique pour préserver la nature. Si nombre des positions de l'UNICEM ont été entendues, la profession compte poursuivre le dialogue avant le déploiement des décrets d'application. Arnaud Colson, vice-président de l'UNICEM, décrypte les opportunités et les points de vigilance que cette loi laisse en suspens.

Le lien entre biodiversité et industrie extractive n'est pas direct pour tout un chacun. Qu'est-ce qui motivait le Sénat en auditionnant les représentants de la profession sur ce sujet ?
Arnaud Colson : La profession a une expertise reconnue sur la biodiversité, acquise par la concertation continue avec le monde associatif, par sa contribution auprès d'un grand nombre d'instances (Stratégie nationale de la biodiversité, comités biodiversité, etc.) ainsi que par la multitude d'études scientifiques réalisées. Il était donc légitime que nous soyons auditionnés par le Sénat.

Quels messages avez-vous fait passer ?
A. C. : L'UNICEM et ses membres soutiennent une vision dynamique de la biodiversité. C'est pourquoi il est important de valoriser le droit à l'expérimentation pour apprécier les évolutions du vivant sur une longue période. Notre expérience sur plusieurs décennies, corroborée par des études, a par exemple démontré le rôle positif de l'exploitation des carrières sur la biodiversité. Parmi les autres points portés au débat, nous avons souligné la priorité de simplifier les instances de gouvernance et les procédures liées à la préservation de la biodiversité.

Quelles propositions de l'UNICEM ont été retenues dans la loi ?
A. C. : La contribution de l'UNICEM a porté sur le dépôt de 30 amendements, dont la qualité et les perspectives ont été reconnues par un grand nombre d'élus, notamment du mouvement écologie. La loi entérine la compensation *in situ*, c'est-à-dire que les carrières sont reconnues officiellement comme des lieux de compensation de biodiversité. La simplification des instances de gouvernance est également approuvée avec la création de l'Agence pour la biodiversité. En revanche l'extraction en milieu marin, déjà taxée, voit son activité frappée par une nouvelle redevance. Cette double fiscalité pèsera sur la compétitivité de ce secteur.

Pourquoi la compensation écologique *in-situ* est-elle si importante pour l'UNICEM ?
A. C. : Bien que les carrières ne représentent que 1 pour mille de la superficie de la France, la compensation écologique, introduite à travers la doctrine ERC (Éviter, Réduire, Compenser) sera un des enjeux forts des décennies à venir. Cette compensation écologique est très directement liée à la capacité des entreprises à évaluer scientifiquement les milieux naturels et leur propension à apporter des solutions concrètes dans la (re)création d'écosystèmes sur et à proximité des carrières. Nous sommes prêts à relever ce défi.

Quelles sont les actions que l'UNICEM va mener dans les prochaines semaines ?
A. C. : La loi sur la biodiversité dresse un cadre fondateur mais nécessite à présent des décrets d'application précis. Dans cette perspective, l'UNICEM compte poursuivre ses échanges avec les pouvoirs publics pour partager son expertise et sa vision dynamique de la biodiversité afin que les décrets puissent être adaptés aux réalités des entreprises. Notre profession souhaite également être partie prenante des comités nationaux et régionaux de la biodiversité afin de s'assurer de la continuité des décisions jusqu'au niveau opérationnel.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
LE SNBPE ET LE CESE RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT

La 33e édition des Journées européennes du patrimoine aura été une nouvelle occasion pour le SNBPE de poursuivre son partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui ouvrait ses portes au public lors du troisième week-end de septembre. Au sein du palais d'Iéna, chef-d'oeuvre architectural d'Auguste Perret entièrement réalisé en béton, le CESE proposait un parcours, des animations et des temps d'échange autour de la citoyenneté et de l'engagement. Le 16 septembre, le SNBPE était invité à animer un atelier « le tour du monde en 80 ponts » devant des étudiants en BTS dans le cadre des Enfants du Patrimoine, un projet visant à sensibiliser le jeune public au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel d'Île-de-France.

ACTUALITÉS /// GRAND TÉMOIN

DIALOGUE ENTRE LA FNSEA ET L'UNICEM

“Partager une dynamique au service des hommes et des territoires”

Le lien qui unit agriculteurs et carriers est à la mesure de l'interdépendance entre le sol et le sous-sol, entre production agricole et production de matériaux minéraux, toutes deux indispensables à la société.
Comment travailler en parfaite intelligence, quel dialogue et quelle concertation pour partager les enjeux et faire entendre la voix de ces deux activités qui exploitent tour à tour des espaces souvent commun ? Les réponses de Christiane Lambert, 1re vice-présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, éleveuse dans le Maine-et-Loire.

Qu'est-ce qui selon vous, caractérise, ou devrait caractériser, les liens entre le monde agricole et celui des industries de carrières ?
Christiane Lambert : Agriculteurs et carriers sont des entrepreneurs qui génèrent de l'activité économique dans les territoires ruraux et donc de l'emploi. Ceci est très important pour permettre aux populations qui le souhaitent de vivre et travailler dans leur territoire.
Le sol caractérise le mieux les liens entre le monde agricole et l'industrie des carrières : les agriculteurs travaillent la surface du sol et les carriers travaillent le sous-sol. Les agriculteurs, à juste titre, sont très attachés à leurs terres. Cette terre est le support de leur activité.
Mais ces activités économiques sont souvent contestées par les environnementalistes devant les juridictions administratives ou judiciaires lorsqu'il s'agit d'ouvrir ou d'étendre une carrière ou de construire un bâtiment spécialisé agricole par exemple. Nous devons nous serrer les coudes pour faire prévaloir l'intérêt général sur les considérations particulières. L'espace rural n'est pas uniquement un espace de détente pour personnes stressées. C'est un lieu de productions agricoles et autres au service d'une communauté vivante.

De plus en plus de nos délégations régionales travaillent ensemble. Sur quelles thématiques ?
C. L. : Dans le passé, nous observions que les exploitants de carrière ne se souciaient pas suffisamment du devenir des surfaces de sol qui étaient délaissées après extraction du granulat. Des friches s'installaient au beau milieu des champs cultivés, avec toutes les nuisances que cela pouvait entraîner en termes d'image, de prolifération de mauvaises herbes, par exemple, pour les parcelles adjacentes. Depuis une bonne vingtaine d'années, les choses ont bien changé. Les carriers ont pris conscience que la terre était avant tout un véritable outil de production au service de l'alimentation des hommes et des femmes et qu'il fallait la protéger et en assurer une gestion durable.
Nos instances régionales travaillent en amont des projets d'ouverture ou d'extension de carrières pour trouver le bon niveau de prélèvement des terres : ce qu'il faut, mais rien que ce qu'il faut afin de maintenir le maximum de surface à l'agriculture. Il faut aussi souvent revoir les conditions d'accès et d'utilisation, par les agriculteurs, des terres qui jouxtent la carrière.

Nos instances travaillent aussi en aval des projets d'exploitation de carrières ; quand celle-ci est terminée, pour restaurer les parcelles en vue de leur redonner une destination agricole grâce à un réaménagement adapté aux besoins d'une agriculture moderne.
Agriculteurs et exploitants de carrières, nous avons avons intérêt à travailler ensemble plutôt qu'en opposition. Chacun a besoin de connaître les méthodes de travail et les contraintes de son partenaire afin de faire émerger des projets pertinents pour les deux parties.

Quels étaient les objectifs de la rencontre FNSEA - UNICEM du 14 juin dernier ?
C. L. : Lors des débats portant sur la mise en œuvre de la compensation collective agricole à laquelle tient particulièrement la FNSEA, en cas d'artificialisation des sols, nous avons constaté que l'UNICEM était, pour le moins, réservée à faire émerger cette notion dans notre réglementation. Elle mettait en avant le travail empirique qu'elle réalisait et nous a proposé une visite de terrain. Avec nos collègues de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, nous nous sommes donc rendus sur une carrière de 77 hectares, en cours d'exploitation, située dans le département du Loir-et-Cher. Une convention a été signée entre le carrier et l'agriculteur sur une période de 15 à 30 ans.
Nous avons constaté que l'exploitation de la carrière se fait par phases. Les premières parcelles ont été exploitées de 2000 à 2015 sur 15 hectares. Aujourd'hui, elles ont été réhabilitées pour l'activité agricole ; la couche de terre arable a même été augmentée. Une culture de blé dur est implantée dessus. En deux ans, l'agriculteur a retrouvé des rendements équivalents à ceux constatés avant l'exploitation de la carrière. Cette réalisation illustre parfaitement la compensation collective agricole que nous revendiquons. Parallèlement, une autre phase d'extraction des granulats a démarré sur une autre partie des 77 hectares.

Quels sont les enjeux respectifs d'une collaboration plus partenariale et quels bénéfices la société peut-elle en attendre ?
C. L. : Pendant toute la période d'exploitation, il faut fluidifier la coexistence des activités d'extraction et des activités agricoles qui environnent la carrière. À son terme, et selon le type de carrière, sa profondeur, son emprise, les solutions sont différentes. Ce qui est important c'est de rester dans une dynamique au service des hommes et des territoires et de bannir les *no man's land*. Une fois l'exploitation de la carrière achevée, il faut inscrire sa réhabilitation dans un projet de développement économique certes de l'agriculture mais aussi du milieu rural. Ainsi une réserve d'eau peut servir la production agricole souvent confrontée à des périodes de sécheresse. Elle peut, en même temps, présenter une utilité pour une commune pour assurer sa sécurité incendie par exemple.

> “Agriculteurs et carriers sont des entrepreneurs qui génèrent de l'activité économique dans les territoires ruraux et donc de l'emploi.”

JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Le 11 octobre 2016, Arnaud Colson, vice-président de l'UNICEM, participera à une journée d'information et d'échanges, à l'invitation de la FNSEA, sur la compensation collective agricole. L'occasion de souligner le caractère temporaire de l'exploitation des carrières, sans artificialisation des sols.

GDM offre nationale dynamique régionale
au service de la manutention continue

la maintenance des transporteurs

de A charges isolées à Z vrac

GDM est une S.A.R.L. coopérative qui a pour objet de **rassembler** des Sociétés régionales pour leur donner une puissance nationale.

une offre nationale

- *GDM dispose d'un ensemble de Prestataires couvrant le territoire national*
  - *pratiquant le même métier,*
  - *possédant les mêmes savoir-faire.*
- *GDM, en partenariat avec les plus grands Fabricants, offre des produits performants*
  - *à ses Clients régionaux,*
  - *à ses Clients nationaux.*

l'union fait la force !

une dynamique régionale

- *Chaque Coopérateur de GDM met à votre service une équipe de professionnels*
  - *proche de vous,*
  - *indépendante,*
  - *responsable,*
  - *réactive et toujours disponible.*
- *Chaque Coopérateur de GDM assure la maintenance complète de vos transporteurs*
  - *Fournitures*
  - *Prestations*
  - *Sécurité & Environnement*

GDM

partenaire de ContiTech, offre des bandes transporteuses **marquées d'origine et fabriquées en Europe ***

* Usine de Northeim, en Allemagne
* Usine de Szeged, en Hongrie

un Partenaire européen

Continental CONTITECH

ContiTech développe sa gamme avec GDM

C'est pour vous:

- la garantie que le marquage fait partie intégrante du process global de fabrication
- la possibilité d'identifier immédiatement le fabricant, la qualité et le type de bande
- l'assurance d'une traçabilité totale

*Voir liste des Partenaires Distributeurs de **GDM** sur notre site Internet*

www.gdm-fr.com

GDM
Chemin du Buisson - BP 1 - 63430 PONT du CHÂTEAU
Mobile: 06 07 09 25 52
e-mail : claude.de-bailleul@orange.fr

SIM 2016 Stand 7 NE

RETROUVEZ L'UNICEM SUR LE STAND 3FA/1

SPÉCIAL 65e CONGRÈS EXPOSITION DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

Village UNICEM, ateliers et conférences, plongée au cœur d'une carrière en réalité augmentée, présentation de l'ensemble des métiers et de l'offre formations, la fédération des industries de carrières et des matériaux de construction, démultiplie les opportunités d'échanges et de rencontres lors de ce 65e congrès de la SIM.

LES RENDEZ-VOUS UNICEM À NE PAS MANQUER

MERCREDI 12 OCTOBRE

Salle Pelvoux, de 8 h 30 à 11 h 30.

LA SÉANCE INAUGURALE « RECHERCHE ET ACCEPTABILITÉ AU CŒUR DE L'INDUSTRIE MINÉRALE »

Séance inaugurale de la 65e édition du congrès de la Société de l'industrie minérale. Aujourd'hui, de multiples innovations techniques s'appliquent à notre industrie et lui permettent de se moderniser, de s'adapter à ses contraintes spécifiques et, en un mot, de se faire mieux accepter. Mise en perspective de la thématique du congrès à laquelle contribuera **Michel André, président de l'UNICEM** par une intervention sur « Construire demain : nos métiers à l'horizon 2030 ».

Salle Pelvoux, de 14 h 00 à 16 h 30.

L'ATELIER TECHNIQUE 1
« RESSOURCES RÉGIONALES ET EXPLOITATIONS »

dans lequel interviendra **Alain Boisselon,** président de l'UNICEM Rhône-Alpes, pour évoquer la diversité et la richesse en matériaux d'extraction.

JEUDI 13 OCTOBRE

Salle Pelvoux, de 8 h 30 à 11 h 00.

LA SÉANCE PLÉNIÈRE
SECTIONS EXPLOITATION ET VALORISATION
« INDUSTRIE MINÉRALE ET TERRITOIRES »

Isabelle Videlaine, secrétaire générale de la Charte Environnement, interviendra sur la Charte Environnement au cœur de la politique développement durable des industries de carrières.

Salle Belle-Étoile, de 16 h 30 à 18 h 00.

CONFÉRENCE UNPG SUR L'ACTUALISATION DU LIVRE BLANC (voir page 49)

VENDREDI 14 OCTOBRE

Salle Pelvoux, de 8 h 30 à 11 h 00.

L'ATELIER TECHNIQUE 5
« ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES, 2016 ANNÉE CHARNIÈRE » qui permettra à **Marie-José Zorpi, UNICEM Provence - Alpes - Côte d'Azur Corse** de s'exprimer sur les réformes législatives et réglementaires liées aux ressources minérales.

carsabe
pour la gestion
et SEAPE
pour le suivi et
l'analyse de
production

Solutions de référence
dans l'**industrie minérale**
depuis 1977

carsabe
Solutions de gestion pour l'Industrie Minérale

> Vous recherchez une solution de gestion complète et dédiée aux Carrières ?

> Vous souhaitez maîtriser finement votre marge ?

> Vous cherchez un outil pour développer votre activité commerciale ?

> Vous cherchez à optimiser vos coûts de transports ?

> Vous voulez réduire vos coûts d'exploitation ?

Nous avons une solution adaptée à vos enjeux, contactez-nous

CARSABE ET SEAPE SONT DES GAMMES DU GROUPE

CofiSoft
et vous avancez sereinement

02 54 22 30 00
info@cofisoft.fr • Carsabe.fr

PROGRAMME SIM 2016 - GRENOBLE

mercredi 12 octobre

SÉANCE INAUGURALE > 8 h 30 / 11 h 30 - Salle Pelvoux

RECHERCHE ET ACCEPTABILITÉ AU CŒUR DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

L'image de Grenoble est intimement liée à celle de la recherche et de l'innovation. Cette agglomération est en effet, et depuis fort longtemps, un creuset très riche en établissements de recherche, de haute technologie, et d'enseignements scientifiques et techniques de premier plan.
Notre secteur d'activité se doit d'assurer l'approvisionnement en matériaux par des circuits courts, tout en restant responsable du respect de l'environnement et des intérêts de toutes les parties prenantes. La recherche sous toutes ses formes profite au monde industriel, et l'industrie minérale n'échappe pas aux progrès qui en résultent. De multiples innovations techniques s'appliquent à notre industrie qui lui permettent de se moderniser, de s'adapter à ses contraintes spécifiques et, en un mot, de se faire mieux accepter.
C'est autour de ce thème général que la Société de l'industrie minérale a souhaité tenir ce congrès 2016. Et où mieux qu'à Grenoble, pouvions-nous débattre de ces enjeux majeurs et vitaux pour notre secteur d'activité ?

Intervenants

Ouverture : Thierry Meilland-Rey, président du district Rhône-Alpes - Interventions : *Histoire industrielle force de l'écosystème et responsabilité territoriale des entreprises* par Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole. *Thème relatif à l'actualité,* par Françoise Noars, directrice de la Dreal Auvergne Rhône-Alpes. ***Construire demain : nos métiers à l'horizon 2030 par Michel André, président de l'UNICEM.*** Quelle politique pour les terres rares et les matières premières stratégiques et critiques ? par Delphine Bataille, sénatrice et rapporteur de l'OPECST, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Stratégie européenne en faveur de la biodiversité. Quelle contribution du secteur privé ? par Laure Ledoux, directrice adjointe de l'unité B2 Biodiversité, DG Environnement, Commission européenne.

Suivi à 11 h 00 de la **remise des médailles de la SIM** par le président Gilles Roch et à 11 h 30 de la **visite officielle de l'exposition**.

ATELIER TECHNIQUE 1
SECTION EXPLOITATION
> 14 h 00 / 16 h 30 - Salle Pelvoux

RESSOURCES RÉGIONALES ET EXPLOITATIONS

Le territoire Rhône-Alpes couvre, du point de vue géologique, à l'ouest, le Massif central ancien et hercynien, et à l'est, une partie des Alpes occidentales, issues de la surrection des Alpes et de leur charriage vers l'ouest à l'époque tertiaire. Ces deux entités géologiques sont séparées par les bassins d'effondrement des Limagnes et des vallées du Rhône et de la Saône.
Un tel complexe géologique et hydrologique ne peut que générer des ressources minérales variées et abondantes. Ces ressources consistent en d'anciens gisements de cuivre, plomb, zinc, fer et or, en une exploitation récemment arrêtée de charbon, le remarquable gisement d'anthracite de La Mure, en l'extraction très importante de roches massives ou de matériaux alluvionnaires et enfin, en un potentiel géothermique en cours d'évaluation.
La région Rhône-Alpes est le berceau du développement d'un dynamisme industriel continu, attaché à l'industrie minérale. Les acteurs scientifiques et industriels locaux, représentés par le BRGM, l'université de Savoie Mont Blanc, Vicat et l'UNICEM ainsi que par l'Administration de réglementation, la Dreal, vous exposeront les richesses et leur gestion de Rhône-Alpes, dans un esprit durable.

Thèmes et intervenants

Animé par **Michel Boisson**, SIM.
La géologie, les ressources par Charles Cartannaz > BRGM Auvergne-Rhône-Alpes. ***Le passé minier, la gestion de l'après-mine : exemple des Alpes françaises*** > Magali Rossi, université de Savoie Mont Blanc. ***Ciments d'hier, ciments de demain*** > Pierre-Olivier Boyer, Vicat. ***La diversité et la richesse en matériaux d'extraction > Alain Boisselon, UNICEM Rhône-Alpes. Synergie entre l'Administration et les exploitants*** > Carole Christophe, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

PROGRAMME SIM 2016 - GRENOBLE

jeudi 13 octobre

ATELIER TECHNIQUE 2
SECTION VALORISATION
> 14 h 00 / 16 h 30 - Salle Belle-Étoile

NOUVEAUX PROCÉDÉS ET NOUVELLES TECHNIQUES EN MINÉRALURGIE

La déplétion des réserves minières riches couplée à une pression sur certains métaux stratégiques conduit les opérateurs miniers à exploiter des gisements pauvres ou difficiles et des ressources non conventionnelles. Il en découle des défis technologiques et scientifiques inédits, fortement demandeurs de connaissances fondamentales, et des innovations techniques pour développer des procédés économiques et énergétiquement efficaces. Un effort important de la recherche en minéralurgie se porte actuellement sur les modes de récupération des particules de petites et grosses tailles, porteuses ou non des métaux. En matière de séparation des particules par flottation, l'étude des mécanismes d'interaction de ces particules avec les bulles d'air est le point critique afin de développer des machines de flottation plus performantes ou d'optimiser les procédés existants, y compris dans les applications non conventionnelles comme le désencrage du papier. Pendant les dernières décennies, les procédés alternatifs ont été développés pour valoriser les fines particules minérales à voie sèche utilisant le contraste de propriétés électriques ou encore pour proposer des voies de récupération des métaux critiques à partir des ressources minérales à faible, voire très faible teneur, en utilisant les espèces végétales hyperaccumulatrices des métaux.

Thèmes et intervenants

Animé par **Lev Filippov**, professeur, École nationale supérieure de géologie de Nancy.

Innovations en techniques de flottation des grosses et des fines particules > Daniel Fornasiero, South Australia University. ***Désencrage des papiers contenant des fines particules de charges minérales*** > Elisa Zeno, Centre technique du papier. ***Applications nouvelles de la séparation électrostatique à la récupération des fines particules*** > Hervé Guicherd, ST Equipment & Technology. ***Agromine ou comment extraire des métaux par des plantes et les valoriser*** > Guillaume Etchevarria et Marie-Odile Simonnot, université de Lorraine. ***Apport de l'analyse Qemscan dans la définition de circuits de traitement des minerais finement disséminés*** > Camille Goliath, Eramet.

SÉANCE PLÉNIÈRE > 8 h 30 / 11 h 00 - Salle Pelvoux
SECTIONS EXPLOITATION ET VALORISATION

INDUSTRIE MINÉRALE ET TERRITOIRES : DES CLEFS POUR UN PARTENARIAT DURABLE

N'ayant pas le choix de son lieu d'implantation, l'industrie minérale est une activité industrielle qui s'installe dans un territoire rural et prend place dans un environnement naturel. L'empreinte écologique et la maîtrise des impacts de la mine et des activités connexes sont des questions prioritaires, ce ne sont pas les seules. Comme toute entreprise, ses relations avec le territoire sont porteuses d'enjeux financiers, d'emplois et humains. Cette séance plénière abordera plusieurs facettes de ces relations.

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international présentera ses actions en faveur d'une industrie minière internationale responsable, conforme aux valeurs de notre pays.

Les parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Les relations déjà anciennes entre le réseau des 51 parcs et les mines et les carrières seront mises à profit pour dégager les expériences positives et négatives, ainsi que les facteurs clés pour un partenariat réussi.

La Charte Environnement des industries de carrières est un outil de progrès qui mêle notamment mesures de respect de l'environnement et ouverture aux parties prenantes externes. Répond-elle aux attentes du territoire et des exploitants de carrières ? Quelles évolutions en attendre ?

Devant le renouveau minier de l'exploration des métaux en métropole et le développement minier en Guyane, le ministre chargé des mines, en l'occurrence de l'Économie, a demandé la définition d'un nouveau modèle minier en France, la mine responsable. L'Alliance des minerais, minéraux et métaux présentera son approche et ses engagements qui seront ensuite déclinés autour de projets d'exploration en métropole et du développement d'un projet d'exploitation aurifère de taille mondiale en Guyane.

Thèmes et intervenants

Rémi Galin, chef de bureau, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, DGALN, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Meem.

> ***Engagements internationaux de la France en faveur d'une industrie minérale responsable*** par Adeline Defer, ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

> ***Territoires et industrie minérale : le témoignage des Parcs naturels régionaux*** par Michaël Weber, Fédération des parcs naturels régionaux de France.

> ***La Charte Environnement au cœur de la politique développement durable des industries de carrières*** par **Isabelle Videlaine, UNICEM**

> ***Les projets miniers en France et leur intégration territoriale : pour un nouveau développement de l'activité minière*** par Claire de Langeron, Alliance pour les minerais, minéraux et métaux.

> ***Exemples en France métropolitaine*** par Jack Testard, Chambre syndicale de l'industrie minière.

> ***Exemple en Guyane française*** par Igor Klimanov, Nordgold.

> **11 H 00 : REMISE DES PRIX JEUNES**

BLANCHARD
OXYCOUPAGE

Négoce et découpe aciers spéciaux
anti usure : Raex®
haute limite élastique : Strenx® / Optim®
protection balistique : Ramor®

Raex® ABRASION RESISTANT STEEL
STRENX™ PERFORMANCE STEEL
CERTIFIED PARTNER

Sous forme de plaques
ou de pièces découpées suivant plans,
jusqu'à 160 mm d'épaisseur

Présent au SIM
Grenoble stand
4 GI

Site internet : www.oxycoupage.com
Email : blanchard@oxycoupage.com
Tél. : +33 (0)2 40 52 98 98 – Fax +33 (0)2 40 52 98 99
208, Route de Paris – 44980 Z.I. NANTES – Sainte Luce

CERTIFIÉE PAR ISO 9 001 ISO 14 001 BLANCHARD OXYCOUPAGE OHSAS 18 001 N° 2006121463 INTERTEK

PROGRAMME SIM 2016 - GRENOBLE

jeudi 13 octobre

ATELIER TECHNIQUE 3
SECTION EXPLOITATION
> 14 h 00 / 16 h 30 - Salle Pelvoux

ACCEPTABILITÉ ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Depuis maintenant quelques années, de très nombreux projets miniers et plus généralement les activités d'extraction des ressources du sous-sol se heurtent à une opposition, parfois même avant la phase d'exploration.
Cette situation est révélatrice de l'image médiocre de l'industrie extractive, aujourd'hui souvent perçue comme dépassée, à l'utilité mal comprise, susceptible d'être nuisible aux territoires, stigmatisée pour des pratiques objectivement critiquables tant sur le plan de la préservation de l'environnement que sur le plan social et éthique. Ce constat peut être fait dans pratiquement tous les pays, quel que soit le niveau de développement, quelle que soit la densité de population, l'existence ou non d'une tradition minière. Ces considérations inspirent la formule : « La mine s'imposait à son territoire, elle doit désormais composer avec lui ».
À cela s'ajoutent des défis industriels et techniques nouveaux : gisements de plus en plus profonds, minerais plus complexes, développement de technologies d'extraction innovantes, question des résidus miniers, gestion de l'après-mine, etc. Ainsi s'aggravent les tensions créées par les besoins en matières premières croissants au niveau mondial.
L'atelier présente quelques réflexions et exemples d'initiatives prises pour tenter de répondre à ces enjeux, dans plusieurs champs : la formation, la recherche, les bureaux d'études, l'action associative, la pratique industrielle.

Thèmes et intervenants
Animé par **Jack-Pierre Piguet**, Géoressources-Mines-Nancy.

Le projet d'exploitation du gaz de charbon en Lorraine et son intégration dans le territoire, approche pluridisciplinaire > Yann Gunzburger, Réseau Mine et Société, Géoressources-Mines Nancy. *Évolution du concept d'acceptabilité autour de la mine et de l'usine de Goro, en Nouvelle-Calédonie, en liaison avec le Comité d'information, de concertation et de surveillance, province sud* > Julien Merlin et Brice Laurent, Réseau Mine et Société, CSI-Mines ParisTech. *Proposition d'un "indice d'acceptabilité" des projets miniers* > Kristina Maud-Bergeron, université du Québec à Montréal. *Du réaménagement obligatoire à la co-construction d'un projet de territoire* > Raphaël Quesada, association Lo Parvi. *Le point de vue d'un établissement public* > Vincent Laflèche, BRGM.

À l'issue de l'atelier, à 16 h 30, conférence de l'AFTES, Association française des tunnels et de l'espace souterrain : **L'utilisation des matériaux excavés gagne du terrain. La nouvelle recommandation de l'AFTES.**

ATELIER TECHNIQUE 4
SECTION VALORISATION
> 14 h 00 / 16 h 30 - Salle Belle-Étoile

LES MINÉRAUX DANS LES MATÉRIAUX COMPOSITES

Les minéraux industriels sont une source infinie d'applications dans des domaines encore inconnus récemment.
- Qui aurait pensé, il y a 20 ans, que les monocouches de graphite, ou graphène, pourraient être obtenues industriellement et avoir des applications de plus en plus importantes ?
- Qui aurait pensé, il y a 20 ans, que les phosphates et les sulfates pouvaient avoir d'autres applications que les engrais ou le plâtre ?
- Qui aurait pensé, il y a 20 ans, que les minéraux industriels « améliorés » pouvaient apporter aux polymères des fonctionnalités fortement améliorées ?
- Qui aurait pensé, il y a 20 ans, que les minéraux industriels de performance pouvaient améliorer de manière aussi significative les fonctionnalités des polymères ?
- Qui aurait pensé, il y a 20 ans, mettre des traceurs dans les matériaux plastiques pour en faciliter le tri et le recyclage ?

À n'en pas douter, les domaines d'application des minéraux industriels se démultiplieront dans les années à venir.

Thèmes et intervenants
Animé par **Guillaume Rameau**, Eramet.

Graphene : Market, Applications, and Manufacturing Processes > Iñigo Charola, Graphenea. *Efficacité matière dans les énergies nouvelles, le cas des batteries et des piles à combustibles* > Étienne Bouyer, CEA. *Utilisation de minéraux industriels de performance pour améliorer les propriétés de polymères composites* > Frédéric Jouffret, Imerys. *Amélioration de plastiques recyclés par l'utilisation de minéraux industriels* > Jean-Benoît Papillon, Imerys. *Utilisation de traceurs pour le tri et le recyclage des plastiques en fin de vie et autres matériaux* > Daniel Froelich, Ensam Chambéry.

À l'issue de l'atelier, conférence de l'UNPG, Union nationale des producteurs de granulats
« Une finalité : soutenir la construction durable et responsable ; un métier : extraire la ressource et aménager les territoires. »
> Voir page 49

PUBLIRÉDACTIONNEL

COMMUNIQUÉ

«MASSIA, DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR OPTIMISER LES ENTREPRISES»

Société d'informatique, spécialisée dans l'édition de logiciels destinés aux professionnels de la production, mise en œuvre et traitement des matériaux de construction (exploitations de carrières, centrales bétons, d'enrobés, TP, et aux entreprises œuvrant dans le domaine du BTP), Arcade vient de mettre au point Massia, une nouvelle gamme de progiciels pour une synergie des métiers amplifiée. Pour nous en parler, Anne Cordel, répond à nos questions

Anne Cordel

Depuis 2007, Arcade propose des logiciels web aux différents métiers du secteur. Une nouvelle gamme de progiciels vient de voir le jour. Pouvez-vous nous en dire davantage sur celle-ci ?

Nous voulions utiliser une technologie plus nouvelle et plus innovante avec des possibilités des usages accrues et qui colle davantage avec l'évolution de notre façon de travailler : connectée et mobile. Grâce à cette nouvelle gamme, nous pouvons apporter de nouvelles solutions qui s'adaptent aux nouvelles problématiques des métiers du secteur mais aussi aux nouveaux usages du monde du travail.

Avant nous avions 4 produits différents qui pouvaient s'interfacer entre eux. Aujourd'hui, nous avons repensé cette offre pour qu'elle soit plus cohérente et s'articule autour d'un même noyau qui reprend tout ce qu'il y avait en commun entre les métiers. Puis, nous avons développé les fonctionnalités métiers qui viennent se greffer à ce noyau. Il s'agit de :

- Massia-Laboratoire pour le contrôle qualité en laboratoire des matériaux de construction et de leur mise en œuvre,
- Massia-Gestion pour la gestion commerciale et administrative des produits pesés en bascule,
- Massia-QSE&Foncier pour la maîtrise environnementale, sécuritaires, foncière et des exigences réglementaires,
- Massia-Maintenance pour la maintenance du parc matériel.

Nous avons également écouter nos utilisateurs et toute l'ergonomie a été repensée, de l'interface utilisateur à l'accès aux informations et aux fonctionnalités.

Les informations se partagent ainsi bien mieux dans toute l'entreprise ?

Exactement et c'est le but. Ces gammes s'intègrent les unes avec les autres pour former un tout, mais également rester autonomes les unes des autres. La gestion et le partage des données sont ainsi fluidifiés, simplifiés et homogénéisés, favorisant une organisation collaborative et mobile au sein des entreprises.

Les informations sont accessibles depuis tous les supports et par tous, ce qui entraine de fait une vue d'ensemble de l'activité, plus de partage et de communication entre les collaborateurs et donc plus de synergie au sein de l'entreprise en optimisant chaque poste.

En quoi ces solutions sont-elles particulièrement utiles dans les métiers du monde des carrières ?

Comme d'autres secteurs, celui des carrières a beaucoup changé et nos solutions apportent un soutien nécessaire à la gestion des métiers : organiser, structurer, et exploiter l'ensemble des informations qu'ils doivent enregistrer. Il y a un réel besoin car les contraintes normatives et réglementaires évoluent énormément et se complexifient. C'est le cas par exemple de l'environnement avec une réglementation très complexes à comprendre et mettre en place. Nos outils aident à simplifier ces démarches et à gérer les données.

Avec nos solutions innovantes, nous souhaitons accompagner ces évolutions pour que chacun puissent continuer son métier dans les meilleures conditions possibles. •

PROGRAMME SIM 2016 - GRENOBLE

vendredi 14 octobre

ATELIER TECHNIQUE 5
SECTION EXPLOITATION

> 8 h 30 / 11 h 00 - Salle Pelvoux

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES, 2016 ANNÉE CHARNIÈRE

Ces dernières années, les exploitants ont vu s'ouvrir de nombreux chantiers dans le domaine des réformes législatives et réglementaires liées aux ressources minérales.

Les dispositions prises par l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 sont actualisées afin de répondre au mieux à l'évolution des métiers et des technologies. Il est fondamental pour les territoires d'anticiper les besoins et les moyens de production des ressources minérales. C'est l'objectif des schémas régionaux des carrières directement impliqués dans les projets d'urbanisme conduits par les collectivités.

Tout projet doit, dans une phase préalable, mesurer ses effets environnementaux. L'étude d'impact permet de justifier la bonne adéquation par rapport aux enjeux identifiés selon le principe de proportionnalité. Nous allons voir comment.

L'un des chantiers toujours en cours concerne les différents titres du Règlement général des industries extractives, RGIE. Les informations présentées sur la démarche, l'état des lieux et le calendrier envisagé, éclairent les orientations pratiques de la mise en œuvre des prescriptions.

Plusieurs permis exclusifs de recherches miniers (PERM) ont été octroyés en France métropolitaine. Dans le même temps, le cadre réglementaire s'adapte aux exigences actuelles par une évolution du Code minier, accompagnée d'une démarche responsable qui engage l'ensemble des acteurs de la profession. Faisons le point sur ces travaux.

Assisterons-nous à une pause législative et réglementaire ? L'année 2016 ouvre-t-elle la porte à une stabilisation des textes ? Des réponses concrètes vous seront apportées dans cet atelier.

Thèmes et intervenants

Animé par **Jean-Claude Lazarewicz**, SIM.

L'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux carrières > Sandro Colaccino, Direction générale de la prévention des risques, DGPR, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Meem. *La réforme des schémas des carrières, un scénario à prendre en compte par les documents d'urbanisme* > Jean-François Moras, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, DGALN, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Meem. *Le guide de recommandations pour l'élaboration des études d'impact de carrières* > **Marie-José Zorpi, UNICEM Provence - Alpes - Côte d'Azur Corse.** *La refonte du RGIE dans le Code du travail : travaux en cours* > Sandro Colaccino, Direction générale de la prévention et des risques, DGPR, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Meem. *Mine responsable et Code minier : quelles complémentarités ?* > Rémi Galin, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, DGALN, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Meem.

ATELIER TECHNIQUE 6
SECTION VALORISATION

> 8 h 30 / 11 h 00 - Salle Belle-Étoile

RECYCLAGE ET INNOVATION AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le recyclage est l'un des piliers de l'économie circulaire. La capacité à recycler les produits en fin de vie, déchets urbains ou industriels, satisfait des besoins de l'économie en minimisant les impacts environnementaux. C'est l'un des moyens pour une gestion efficace, intégrée et durable des ressources minérales.

Par analogie avec l'activité minière, les déchets de l'anthroposphère peuvent passer du statut de ressources « potentielles » à celui de réserve de métaux et de matériaux, si les gisements sont connus et caractérisés et si les technologies permettent de les valoriser dans des conditions économiquement et environnementalement acceptables.

Le monde du recyclage est de plus en plus actif pour mettre en place des solutions techniques innovantes procurant une valorisation optimale des flux de matières urbains et industriels.

Dans ce domaine, le paysage de la R&D se dessine. Les acteurs publics et privés s'organisent pour lever certains verrous organisationnels, scientifiques et techniques.

L'atelier balayera ces aspects par la présence d'acteurs majeurs dans la chaîne de valeur du recyclage des métaux.

Thèmes et intervenants

Animé par **Patrick d'Hugues,** BRGM, unité DMP, Déchets et matières premières.

Les DEEE, un gisement à exploiter* > Richard Toffolet, Éco-systèmes. *Valorisation des RBA** et des mâchefers* > David Ravet, MTB Recycling. *Recyclage et valorisation des métaux fins issus des DEEE** > Serge Kimbel, Morphosis. *Le recyclage des cartes électroniques* > *Christian Thomas, TND. Valorisation hydrométallurgique des déchets sidérurgiques* > Farouk Tedjar, Recupyl. *R&D et recyclage des métaux stratégiques : acteurs, enjeux et verrous* > Oriane Bourgeois, CVT Allenvi.

** DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques.*
*** RBA : résidus de broyage automobile.*

PRODUR
Wear Resistant Materials and Solutions
L'USURE ATTAQUE VOS EQUIPEMENTS, PRODUR LES PROTEGE
SOLUTIONS ANTI-USURE DE FIABILISATION POUR INSTALLATIONS DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION DE VRAC
Transports pneumatiques / Cyclones, hydrocyclones
Cribles, trommels / Trémies
Analyses & Conseils / Mesures sur site
Fabrication / Implantation
Une expertise & une large gamme de Matériaux Anti-usure
ACIERS ANTI-ABRASION
DURSTEEL 310 / 410 / 510
Tôles, blindages, fonds, lames
TÔLES COMPOSITES / ACIERS RECHARGÉS
DURAPLATE
Tôles, blindages, fonds, lames
CÉRAMIQUES
DURZALT / DURHART / ALDUR
Extracteurs, transport pneumatique, cyclones
PROTECTION DU GODET
DURCAST
SIM 2016
STAND 6KQ
integra
Welding Alloys Group
153 rue Arisitide Bergès - BP 29402
73094 Chambéry Cedex 9 - FRANCE
Tél.+33 (0)4 79 62 06 73 - Fax.+33 (0)4 79 62 02 75
info@wa-produr.com - www.wa-produr.com

LOADMASTER α 50
PESAGE EMBARQUÉ
10.76
3.24
Pesage embarqué encore plus intelligent.
LOADMASTER α 50 avec technologie écran couleur tactile haute résolution
RDS TECHNOLOGY
TOPCON POSITIONING GROUP
Réseau pour toute la France
RDS Technology T: 01 44 64 48 69 F: 01 43 71 93 60
fr.rdstec.com info@rdstec.com
Chargé, c'est pesé avec RDS

Floculants
SNF FLOERGER
Premier fabricant de polymères pour la séparation liquide-solide.
Pour plus d'informations sur leurs emplois dans les mines et carrières, contactez :
F CABRY
tel : 04 77 36 86 00
info@snf.fr
www.snf.fr
SNF FLOERGER

YANMAR
Nouvelle B7 Sigma
Vidéo de la B7 disponible sur notre chaîne Youtube Yanmar Construction
www.yanmarconstruction.fr

PLUS DE 100 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LES CARRIÈRES, MINES ET CIMENTERIES.
UNE PRÉSENCE MONDIALE.
atmos
ALIMENTATEURS / EXTRACTEURS
CRIBLES À DISQUES
ÉLÉVATEURS À GODETS
EXTRACTEURS DOSEURS
TRAPPES À CASQUE
ATMOS S.A.S. - 74, chemin de la Chapelle
Saint-Antoine - F-95300 ENNERY
tel : +33 (0)1 30 300 300
fax : +33 (0)1 34 22 01 61
www.atmosmeca.com
contact@atmosmeca.com

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE GÉOLOGIE

INSTITUT Mines-Télécom
École associée

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE GÉOLOGIE Nancy

La grande école de référence en géosciences

Depuis plus de cent ans, l'école offre une formation d'ingénieurs en géosciences au plus haut niveau : un contenu pédagogique équilibré entre géosciences et sciences de l'ingénieur, pour apprendre à gérer la planète et ses ressources

FORMATION INGÉNIEUR
MASTER
DOCTORAT

UNE ÉCOLE RECONNUE POUR LA QUALITÉ DE SA FORMATION
L'EXCELLENCE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE ASSOCIÉS
UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE OÙ LA PARITÉ EST RESPECTÉE
UN FORUM ANNUEL CONSACRÉ AUX GÉOSCIENCES

6 SPÉCIALISATIONS

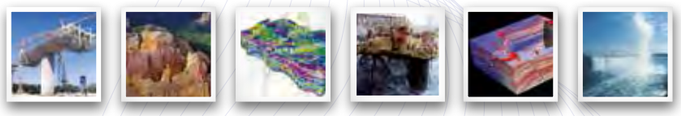

GÉOTECHNIQUE
GÉNIE ET GESTION DES MATIÈRES PREMIÈRES MINÉRALES
INGÉNIERIE ET HYDRODYNAMIQUE DES RÉSERVOIRS
GÉOSCIENCES PÉTROLIÈRES
GÉOLOGIE NUMÉRIQUE
GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Géologia
STAGES & EMPLOIS EN GÉOSCIENCES
www.geologia.fr

WWW.ENSG.UNIV-LORRAINE.FR
ENSG, École Nationale Supérieure de Géologie
2 Rue du Doyen Roubault • TSA 70605 • 54518 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
Tél. : 03 83 59 64 15 • ensg-contact@univ-lorraine.fr

Université de Lorraine
Lorraine INP

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

© Service multimédia ENSG 2015
Crédits : Fotolia, ENSG

UNE PREMIÈRE : LE VILLAGE UNICEM
PRODUCTION, FORMATION ET… RÉALITÉ VIRTUELLE

À l'origine de plusieurs centaines de milliers d'emplois, les entreprises adhérentes sont conscientes de leur double responsabilité d'acteurs économiques de premier plan pour les territoires et de gestionnaires d'une ressource clé pour le cadre de vie et le confort des Français.
Pour concrétiser cet engagement, l'édition 2016 de la SIM accueille le premier « Village UNICEM » regroupant face à face le pôle formation de l'UNICEM et le stand traditionnel de la fédération.

Pour que les secteurs industriels, dont la ressource minérale est indispensable à l'activité – majoritairement le secteur de la construction mais aussi ceux de la santé/cosmétique, de l'informatique, de l'automobile, des télécommunications, de la décoration… – bénéficient d'un approvisionnement continu, sûr, durable, la filière a massivement investi dans la formation et elle propose de très larges éventails de métiers qui, du CAP au bac + 5, ont pour points communs de s'exercer sur le terrain, en milieu rural, dans des entreprises à taille humaine.

Pour découvrir simultanément les solutions proposées par les professionnels de l'UNICEM et la diversité des formations proposées par son pôle formation, retrouvez-nous sur le Village UNICEM - Stand 3FA/1 et 4GA

⚠ UNE DÉCOUVERTE VIRTUELLE

Plongez dans le monde fascinant des carrières en visitant un site en exploitation… en réalité virtuelle ! L'UNICEM vous propose sur son stand de vivre cette expérience de réalité augmentée : immersion et sensations garanties !

RENDEZ-VOUS UNPG
CONSTRUCTION DURABLE ET RESPONSABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Comment le secteur industriel de l'extraction, qui s'intègre dans une stratégie de développement des territoires à long terme s'approprie les nouveaux enjeux qui s'annoncent aujourd'hui en termes de nouvelle économie, de mobilité durable, de réemploi et d'économie circulaire ?

À l'occasion de l'actualisation du livre blanc de la profession, l'UNPG vous propose une conférence **« Une finalité : soutenir la construction durable et responsable, un métier : extraire la ressource et aménager les territoires »** qui trace les perspectives d'action afin que les activités des producteurs de granulats répondent au mieux aux attentes de la société de demain. L'UNPG dresse un premier bilan de ses 22 propositions et les actualise pour mieux répondre aux évolutions sociétales et environnementales. En s'appropriant les nouveaux enjeux que sont l'économie circulaire, la mobilité durable, le changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'UNPG démontre combien les producteurs de granulats s'inscrivent dans une stratégie de développement des territoires à long terme.
Cette conférence se déroulera en présence de Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, qui conclura les échanges. Elle sera suivie d'un cocktail au Village UNICEM.

⚠ À NE PAS MANQUER

Débats, vidéos, témoignages d'élus et d'experts :
le jeudi 13 octobre
16 h 30 à 18 h 00
(salle Belle-Étoile)

PUBLIRÉDACTIONNEL

GROUPE ACROTIR® DEVELOPPEMENT

Issus de la spéléologie et du BTP, les fondateurs d'**ACROTIR®** sont des pionniers des travaux sur cordes. Spécialistes des milieux aérien, souterrain et confiné (ATEX), ils perpétuent savoir-faire et technicité pour les secteurs Industrie, Energie, BTP, avec une démarche SST et protection de l'environnement depuis plus de 26 ans.

L'entreprise est certifiée MASE et 1452 (techniques de cordes)
Avec cohésion et à l'aide de ses retours d'expérience (ReX), les équipes développent des solutions qui garantissent, protection des hommes et efficacité technique pour optimiser chaque réalisation. Les valeurs de prévention et de sécurité sont ainsi transmises à chaque nouveau technicien.
Partenaire de vos développements, le groupe créé des solutions et des process spécifiques intégrés dans une offre globale innovante.
Les interventions en capacités de stockage (silo, cuve, réservoir, tank, sphère…), en mines et carrières, pétro chimie, agroalimentaire ou sur tous sites de production d'énergies sont autant de secteurs où le groupe apporte des solutions et anticipe sur les besoins futurs de l'exploitant, des entreprises de maintenance et de vos clients.

ACROTIR® DEVELOPPEMENT
Développe des solutions innovantes brevetées :
• Solution anti ensevelissement pour interventions en capacités de stockages
• « Crosse anti ripage » ; dispositif de sécurisation anti chute pour toitures
• Ancrage matériau nouveau, Protection anti chute sur ouvrage
Met à disposition un Centre d'Expertise, d'Innovation et de nouvelles technologies :
• Capture et traitement de données (drones et ballons captifs)
• Développement de logiciel 3D interactif
• BIM
Propose une cellule de crise opérationnelle :
• Gestion des sinistres et des interventions d'urgences
• Réduction des risques de sur-accident et des « effets cascades »
• Intervention rapide et qualifiée (chaque collaborateur est formé et mobilisé pour répondre aux contraintes de la sécurité en intervention d'urgence)
Réalise des interventions en France et à l'étranger :
• Europe occidentale, Maroc, Guyane, Laos, Dubaï, Qatar…
• Etudes karst et sédiments, mesure stocks (Inspection, relevé topo…)
• Travaux de sécurisation, d'entretien et maintenance des installations industrielles
Exemples : Sécurisation de galeries, puits, mesure, contrôle, peinture, soudage, assemblage, levage… sur, élévateur, transbordeur, silos, four, cyclone…
Le groupe **ACROTIR® DEVELOPPEMENT** réunit toute l'expertise et les savoir-faire d'**ACROTIR®** pour devenir la référence en travaux d'accès difficile au service de l'industrie, l'énergie, le BTP, avec pour principal objectif :
Réduire les temps d'exposition aux risques Hommes / Biens / Actifs

11 filiales dédiées aux travaux d'accès difficiles adaptées à chaque environnement territorial
◆ Secteur Travaux France
ACROTIR (54) SCAD (25) ACRO-BAT'AD (57) ALP'AD (73) ACRO-BAT Alsace (67) ADS'AD (59) ACROTIR Idf (95)
◆ Secteur Travaux International
VTKL'AD (Luxembourg) – ACROTIR Maroc
◆ Secteur ingénierie, formation
CAFSAT - Ingénierie, accompagnement à MOA, MOE, formation et vente E.P.I
A GB Air - Capture et traitement de données par drone et ballon captif, modélisation 3D

Le groupe en chiffre :
C.A : 5 M €
50 Collaborateurs
Dont 30 techniciens, 2 ingénieurs, 1 HSE
4 formateurs, 2 personnels sécurité civile, 1 spéléo secours…

Contact :
03 83 73 15 15
acrotir@acrotir.com
www.acrotir.com

EST MASE — **Est + Nord**
QUALIBAT — **Certification 1452**

INTERNATIONAL /// SOLIDARITÉ

INTERNATIO NAL

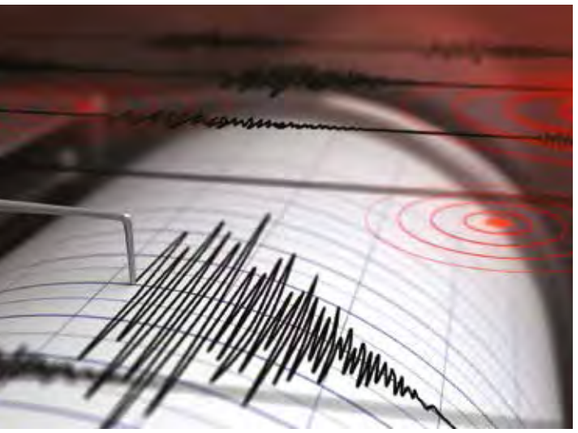

TYPE ET FRÉQUENCE DES SÉISMES

DESCRIPTION	MAGNITUDE	EFFETS	FRÉQUENCE MOYENNE
Micro	moins de 1,9	Microtremblement de terre, non ressenti.	8 000 par jour
Très mineur	2,0 à 2,9	Généralement non ressenti mais détecté/enregistré.	1 000 par jour
Mineur	3,0 à 3,9	Souvent ressenti sans causer de dommages.	50 000 par an
Léger	4,0 à 4,9	Secousses notables d'objets à l'intérieur des maisons, bruits d'entrechoquement. Les dommages restent très légers.	6 000 par an
Modéré	5,0 à 5,9	Peut causer des dommages significatifs à des édifices mal conçus dans des zones restreintes. Pas de dommages aux édifices bien construits.	800 par an
Fort	6,0 à 6,9	Peut provoquer des dommages sérieux sur plusieurs dizaines de kilomètres. Seuls les édifices adaptés résistent près du centre.	120 par an
Très fort	7,0 à 7,9	Peut provoquer des dommages sévères dans de vastes zones ; tous les édifices sont touchés près du centre.	18 par an
Majeur	8,0 à 8,9	Peut causer des dommages très sévères dans des zones à des centaines de kilomètres à la ronde. Dommages majeurs sur tous les édifices, y compris à des dizaines de kilomètres du centre.	1 par an
Dévastateur	9,0 et plus	Dévaste des zones sur des centaines de kilomètres à la ronde. Dommages sur plus de 1 000 kilomètres à la ronde.	1 à 5 par siècle

CONSTRUCTION PARASISMIQUE

LE BÉTON ARMÉ COMME REMPART

Paul Sauvage, responsable Diffusion des connaissances au Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB)

Les récents séismes à travers le monde nous rappellent combien la résistance des bâtiments est prépondérante pour préserver les vies. Paul Sauvage, responsable Diffusion des connaissances au Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB), analyse les liens entre les techniques de construction et les séismes et détaille les meilleures solutions parasismiques françaises et étrangères.

Comment les séismes engendrent-ils des dommages aux bâtiments ?
Paul Sauvage : Les tremblements de terre exercent des vibrations verticales et horizontales au niveau du sol qui se répercutent sur la structure des ouvrages. Selon la puissance des séismes, les bâtiments peuvent *à minima* présenter des fissures ou au pire s'effondrer. Pour limiter les risques d'effondrement, il faut appliquer des techniques qui permettent aux constructions de résister aussi bien à la pression verticale qu'aux forces horizontales. Or, depuis des centaines d'années, une grande partie du patrimoine a été réalisée avec une technique de construction traditionnelle en pierres ou en terre qui résiste au poids de l'ouvrage mais très peu aux vibrations horizontales, faute de « ceinture » des murs. Cette faiblesse est la cause majeure des ruptures de bâtiments dans les pays présentant des risques sismiques importants comme l'Italie, le Népal ou les États-Unis.

En quoi le béton est une solution privilégiée pour la construction parasismique ?
P. S. : Le béton armé est omniprésent dans les constructions parasismiques ou dans le renforcement de bâtiments fragilisés grâce à la combinaison des caractéristiques de résistance à la compression très élevée du béton avec la capacité de traction/flexion des aciers. Le béton armé permet de solidariser l'ouvrage et donc de résister aux pressions verticales (action du béton) et aux vibrations horizontales (atout du maillage des aciers).

Quelles autres solutions sont mises en œuvre pour résister aux tremblements de terre ?
P. S. : Au Japon, les constructeurs appliquent une technique visant à découpler le bâtiment des fondations en ajoutant des plots « antivibratiles ». Ces isolants ont vocation à absorber les vibrations des séismes pour éviter que l'ouvrage soit ébranlé. Cette technique courante au Japon l'est beaucoup moins en Europe.

Comment rendre le patrimoine ancien (Italie, Népal) plus résistant en cas de séisme ?
P. S. : De très nombreuses techniques peuvent être déployées pour limiter les mouvements latéraux des bâtiments anciens, comme l'ajout d'une ceinture en béton armé autour des fondations, la pose de poteaux ceinturés par une armature autour du bâtiment en façade, le coulage de béton dans les maçonneries existantes pour augmenter la résistance mécanique, la projection de béton en façade, etc.
Le choix de la technique dépend du niveau d'exigence des bâtiments en termes de résistance, de faisabilité de mise en œuvre ou d'esthétique. Évidemment, le patrimoine historique exige des techniques les plus discrètes possibles.
Quelle que soit la technique retenue, le renforcement sera un succès s'il aboutit à rendre les bâtiments homogènes et résistants sur l'ensemble de l'ouvrage, des fondations à la structure de l'édifice.

En complément des techniques, les nouveaux bétons ouvrent-ils de nouvelles perspectives pour la construction antisismique ?
P. S. : Les bétons fibrés représentent une réelle opportunité grâce à leur résistance décuplée en compression (de 130 à 250 mégapascals contre 50 mégapascals pour les bétons conventionnels). Cette performance permet de renforcer les ouvrages avec des ceintures de béton plus fines ou des poteaux de section plus petite, au bénéfice d'une mise en œuvre facilitée et d'une esthétique préservée.

À RETENIR

> Le béton armé est une technique performante de renforcement des bâtiments fragilisés par des séismes.

> Le chaînage vertical et horizontal des bâtiments assure une résistance parasismique.

> Les bétons fibrés et armés renforcent la résistance mécanique des bâtiments.

> L'absence de techniques luttant contre les vibrations horizontales est la raison principale de l'effondrement de bâtiments en cas de séisme.

RÉGION ///

NORD - PAS- DE-CALAIS

FUSION DES RÉGIONS

> « Insuffler une dynamique associant sujets communs et sujets spécifiques »

Alors que la future région Hauts-de-France se dessine, Olivier Poulain et les élus de Picardie concentrent toute leur attention sur la mise en place d'une dynamique de travail commune tout en restant attentifs aux spécificités de chacun. Une mutation qui sera par ailleurs accompagnée de chantiers d'envergure favorables à l'activité de la nouvelle région fusionnée.

Entretien avec **Olivier Poulain,** président de l'UNICEM Nord - Pas-de-Calais

l'UNICEM Nord - Pas-de-Calais

Quels grands dossiers occupent actuellement l'UNICEM Nord - Pas-de-Calais ?

Olivier Poulain : Concernant l'activité commerciale, si la reprise ne se fait pas particulièrement sentir, il y a quand même deux bonnes nouvelles pour la région. Le chantier du port de Calais a commencé et le canal Seine Nord qui, s'il est loin d'être commencé, a reçu l'aval d'un engagement financier de la région Hauts-de-France. Étant donné le niveau d'activité actuel, ces deux chantiers ouvrent des perspectives aux entreprises du secteur sur la région comme pour celles d'Île-de-France d'ailleurs.

Naturellement dans les dossiers importants, figure la fusion territoriale entre la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais. Ce travail est bien avancé. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu et les nouveaux statuts ont été validés. La partie statutaire se conclura en début d'année prochaine. Au-delà, il faudra insuffler une dynamique de régions fusionnées avec des sujets communs et des sujets spécifiques. Ces spécificités, ne seront pas oubliées... Elles sont même essentielles comme par exemple le SDAGE Seine Normandie (ndlr : schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) s'appliquant à une partie de la Picardie et contre lequel un recours contentieux est engagé ou la nouvelle réglementation poussière qui aura un impact systématique sur les roches massives. Par ailleurs, nous préparons un déménagement à Arras afin d'avoir un bureau UNICEM Hauts-de-France central sur la nouvelle répartition géographique. Enfin, le pan paysage de l'Avesnois occupe également toute notre attention avec la volonté de mener une réflexion tripartite entre carriers, parc naturel de l'Avesnois et élus, dans l'objectif de dessiner le paysage dans 20 à 30 ans. Dès qu'un accord global émergera, notre volonté sera d'inscrire ce plan paysage dans les documents d'urbanisme. À la différence du plan paysage du bassin de Marquise, la démarche est ici plus spécifique car les carriers sont beaucoup plus éloignés les uns des autres. Aussi la réflexion doit-elle s'adapter site par site.

INFORMATION ET PÉDAGOGIE GAGE DE SÉRÉNITÉ DES PROJETS

Comment se prépare la future assemblée générale UNICEM qui se déroulera en juin 2017 à Lille ?

O. P. : En premier lieu, je suis heureux que la région ait été retenue pour la prochaine assemblée générale UNICEM qui aura lieu le 22 juin 2017 à Lille. La région Nord - Pas-de-Calais, et bientôt Hauts-de-France, est une zone économiquement intéressante, Lille est par ailleurs une ville facilement accessible et agréable. Quant à l'organisation, nous en sommes au tout début mais nos premières réunions ont suscité beaucoup d'idées et de suggestions, tant des équipes régionales que parisiennes. Nous allons étudier tout cela afin de concocter une assemblée générale qui permettra d'aborder tous les sujets majeurs de la profession. Parmi les invités évoqués, le président de la région Hauts-de-France Xavier Bertrand, qui a fait de l'économie un axe important de sa stratégie, nous semble tout à fait pertinent.

Quels premiers résultats a livré la deuxième campagne de l'étude EMCAIR ?

O. P. : Après une étude en PACA en 2015, l'étude EMCAIR (Émissions des carrières dans l'air) s'est prolongée dans notre région. Deux campagnes de mesures ont été effectuées, la deuxième s'étant échelonnée de mars à avril 2016. L'objectif est d'obtenir une représentativité des concentrations de particules en provenance des carrières, en tenant compte du contexte météorologique. Nous attendons les conclusions finales, mais les premiers résultats confirment qu'il y a beaucoup moins de rejets de particules en suspension PM10 et de particules fines PM2,5 que ce que l'on pensait, ce qui est très positif pour la profession. Maintenant, c'est l'analyse chimique qui livrera des résultats plus affinés et qualitatifs permettant de voir d'où viennent les poussières qui ont été rejetées dans l'atmosphère. Il a par ailleurs été décidé que l'étude serait menée en parallèle en Bretagne et Pays de la Loire.

PARTENARIAT POUR L'ÉTUDE DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE

Pilotée par la DREAL, la CRPG (Commission régionale du patrimoine géologique) est constituée d'un groupe d'experts qui organisent et pilotent l'inventaire du patrimoine géologique préliminaire à la désignation des zones à protéger. Afin d'enrichir encore l'information des carriers qu'elle représente, l'UNICEM Nord - Pas-de-Calais a intégré la CRPG à titre consultatif.

Cette implication permet au syndicat de disposer d'une vision très en amont des positions que pourrait avoir la CRPG sur la notion de patrimoine géologique. L'enjeu pour la profession étant de rester vigilant sur l'élaboration du patrimoine géologique et d'attirer l'attention des membres de la commission sur le rôle des carrières en cours d'exploitation.

L'UNICEM continuera à être associée à la CRPG Hauts-de-France qui vient d'être mise en place.

LILLE ACCUEILLERA L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE FORUM UNICEM 2017. RENDEZ-VOUS LE 22 JUIN.

TITANOBEL
EXPLOSIFS • FORAGE • MINAGE

L'EXPERTISE SUR MESURE

TITANOBEL
VOUS ACCOMPAGNE
AVEC DES SOLUTIONS
À LA MESURE
DE TOUS VOS DÉFIS

Leader français de dimension internationale, nous apportons aux exploitants de carrières ou de mines ainsi qu'aux entreprises de travaux publics, le plus haut niveau d'expertise dans la production et la mise en œuvre d'explosifs civils.

Forage, minage, confortement…, nous proposons les compétences, les solutions techniques et les produits les plus pertinents et accompagnons nos clients à toutes les étapes de leurs projets, en France et dans le monde.

Choisir TITANOBEL, c'est choisir l'expertise sur mesure.

titanobel.com

MINES
CARRIÈRES

TRAVAUX PUBLICS
CONFORTEMENT

TIRS SPECIAUX
EXPLOSIF

INGÉNIERIE
PRESTATIONS TECHNIQUES

FORAGE MINAGE
FORMATION

LABORATOIRE DE
CONTRÔLE

DÉCLENCHEMENT
D'AVALANCHE

#777
OCTOBRE 2016

LE CAHIER

UNICEM ET VOUS

ACTUALITÉS - SYNDICATS DE BRANCHES - MÉTIERS - RÉGIONS

VIE DE L'UNICEM

MÉTIERS /// p. 58
> SNBPE - Convention de partenariat
> SYNAD - Campagne de communication
> UNED - Journée régionale / Nouvelle identité visuelle

RÉGIONS /// p. 60
> Aquitaine - Olympiades de géosciences - Indication géographique
> Auvergne - myFRTP
> Languedoc-Roussillon - Un jardin (minéral) extraordinaire
> Normandie - Courir dans les carrières / Premières assises du transport fluvial sur la Seine
> Île-de-France - Trophées Sable en Seine

PARTENARIAT /// p. 63
> Partenariat A.U. Group

JURIDIQUE /// p. 65
> Révision de l'arrêté de 1994

GOUVERNANCE /// p. 66
> Groupe de travail Régions

CARNET /// p. 66
> Nouveau président du SNMI

ADHÉRENTS UNICEM

PRENEZ LA PAROLE !

ENQUÊTE

L'UNICEM lance auprès des adhérents une grande enquête de satisfaction sur les services rendus par la fédération, tant au niveau national qu'au niveau régional.

« L'enjeu de cette consultation est d'ouvrir un dialogue direct avec les piliers de notre fédération que sont ses adhérents », souligne Michel André, président de l'UNICEM. « Parce que nos métiers changent, parce que le monde change, parce qu'il est vital que l'UNICEM reste forte et dynamique. Dans cette perspective il est indispensable de mieux connaître vos attentes et le regard que vous posez sur VOTRE organisation ».

Les objectifs de cette consultation sont donc de :
- constituer un point 0 du niveau de satisfaction des adhérents ;
- connaître ce niveau de satisfaction ;
- identifier les orientations à privilégier ;
- infléchir si besoin les décisions et orientations de la fédération.

Le dossier est piloté par le groupe de travail Régions (voir page 66) avec le service communication de l'UNICEM en support pour toutes questions d'ordre technique. La restitution des résultats est prévue lors du conseil d'administration de l'UNICEM du 7 décembre prochain. Il est donc primordial pour tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de prendre les 10 minutes nécessaires pour répondre à cette consultation en vous rendant dès aujourd'hui sur :
https://goo.gl/forms/DCHU36FTRMmkfM3w1
ou en utilisant le flashcode

SNBPE

CONVENTION DE PARTENARIAT signée entre le SNBPE ET L'IUT GÉNIE CIVIL DE BORDEAUX

Permettre aux étudiants de se projeter dans leur avenir professionnel en bénéficiant d'un contact privilégié avec les industries du béton, tel est l'objectif poursuivi par le SNBPE qui a signé une convention de partenariat avec l'institut universitaire de technologie (IUT) génie civil de Bordeaux pour une durée de 5 ans.

Conscient de l'importance de la formation auprès des jeunes, le SNBPE a noué des liens particuliers avec le département génie civil de l'IUT de Bordeaux qui compte environ 350 étudiants préparant des diplômes de techniciens (DUT et licences professionnelles) dans divers domaines d'activité du BTP. De nombreuses passerelles ont été mises en place pour permettre aux étudiants de mieux connaître la filière du BPE, ses métiers et ses opportunités : visites d'expositions, journées techniques de formation et participation au forum annuel étudiants/entreprises tel que « Batitavi » à Bordeaux.
En parallèle, le SNBPE propose également aux étudiants de nombreuses visites de chantiers et d'unités de production de BPE tout au long de l'année scolaire. Les étudiants ont ainsi l'opportunité de découvrir des techniques en pleine évolution et de s'informer sur une profession offrant de réels débouchés.

Grâce à ce partenariat signé le 23 juin dernier, les élèves pourront acquérir les techniques propres au bâtiment et aux ouvrages.
Ils pourront intervenir sur des problématiques variées telles que la géotechnique, l'hydraulique, les matériaux, l'utilisation des nouvelles énergies, la prévention et la gestion des risques, la sécurité, la protection de l'environnement…
Dans la continuité de ce partenariat, le collège BPE Aquitaine parrainera la nouvelle promotion 2016-2018.

SYNAD

CLASSIFICATION SYNAD DES AGENTS DE DÉMOULAGE
LE SYNAD LANCE SA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Le SYNAD lance une campagne de communication afin de faire connaître encore davantage la classification SYNAD des agents de démoulage. Elle débute en septembre 2016 et sa vocation est de porter à la connaissance d'un public le plus large, l'existence de ce réel guide de choix et d'utilisation des différentes « appellations ». Le SYNAD souhaite se positionner avec cette campagne comme un acteur engagé pour la santé et l'environnement des utilisateurs de ces produits.

Cette campagne, relayée sur les supports papier et Internet de la presse spécialisée, se prolongera jusqu'en janvier 2017.

UNED

SUCCÈS DU LANCEMENT DES JOURNÉES RÉGIONALES DÉDIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS DU BTP

Beau succès pour la première conférence d'un cycle de journées dédiées à la gestion des déchets du BTP organisée conjointement par l'UNED et les UNICEM Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées le 24 juin dernier.

Dans le cadre de sa stratégie de régionalisation, l'UNED déploie de nombreuses actions visant à créer un dialogue entre les différentes parties prenantes. Notamment avec les DREAL et des collectivités afin de défendre une meilleure articulation et coordination entre les plans de gestion de déchets et les autres programmes de planification. L'objectif est aussi d'impulser une réflexion sur la réglementation et les pratiques terrains, à travers la mise en place de journées régionales dédiées à la gestion des déchets du BTP. Inauguré le 24 juin dernier tout près de Montpellier, ce premier cycle de conférences organisé en partenariat avec les UNICEM régionales Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a remporté un vif succès. La cinquantaine de participants a pu échanger et débattre de manière directe avec les intervenants sur les changements réglementaires mais aussi sur la mise en œuvre du nouveau plan pour la région Occitanie. La conférence a été suivie par la visite guidée d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) et d'une plateforme de recyclage, exploitées par l'entreprise SRC, en présence d'Éric Bascou, maire de Teyran.
Cette journée riche de témoignages, d'échanges et de regards d'experts aura permis aux participants de bénéficier d'éléments et d'éclairages techniques, de retours d'expériences et de pistes à exploiter.
Relayé par la presse nationale et locale, ce cycle de conférences se poursuivra dans d'autres régions.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR L'UNED

Conception graphique :
Maud Benardeau
www.ayuto.fr

L'UNED se dote d'une nouvelle identité visuelle plus représentative de ses engagements et actions, sans changer son logo. Le travail réalisé s'est donc fait en « conversation » avec l'existant.

Afin de répondre aux évolutions de ses missions, l'UNED adopte une nouvelle signature : « Valoriser et sécuriser le flux des déchets du BTP ». Le syndicat modernise son image, sans cependant tirer un trait sur ses actions passées, en prenant appui sur l'expérience de l'existant. Le logo historique de l'UNED a ainsi intégré une nouvelle identité visuelle avec la volonté de conjuguer approche moderne et nécessaire sérieux de l'entreprise qui agit dans un cadre réglementaire. Le parti pris graphique a été de « mettre de côté » l'aspect technique lié au « traitement des déchets » au profit de la mise en valeur de l'intervention sur le paysage. Avec l'image de l'origami se pliant et se dépliant à l'infini, l'UNED affirme la multiplicité et la diversité des interventions au service de la collectivité et de l'environnement.
« Cette nouvelle entité graphique reflète nos valeurs et nos ambitions stratégiques », précise Albert Zamuner, président de l'UNED. La nouvelle identité graphique de l'UNED accompagnera dans un second temps la refonte du site web.

AQUITAINE

L'UNICEM AQUITAINE PARTENAIRE DU CONCOURS ACADÉMIQUE DES OLYMPIADES DE GÉOSCIENCES

Le 18 mai dernier à l'université de Bordeaux, l'UNICEM Aquitaine s'associait à la remise de prix récompensant 21 lycéens de première scientifique pour leur excellent résultat au concours académique des Olympiades de géosciences.

Le concours académique des Olympiades de géosciences, concours national créé en 2007 par le ministère de l'Éducation nationale, vise notamment à développer le goût des sciences chez les lycéens et à souligner le lien étroit entre les géosciences et l'éventail des métiers qui leur sont liés. En Aquitaine, le rectorat de Bordeaux s'est associé au monde de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'entreprise et de l'ingénierie, avec pour partenaires l'UNICEM Aquitaine, le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières), l'université de Bordeaux et l'association CAP-Terre (Comité aquitain pour la planète Terre) pour accompagner les lycéens tout au long de l'année. Les partenaires se sont ainsi investis en amont du concours en animant et finançant des sorties géologiques de terrain puis dans l'organisation en mai dernier à l'université de Bordeaux d'une journée de remise des prix suivie d'une conférence. Créé pour l'occasion, le prix UNICEM Aquitaine a été remis au lauréat du concours régional qui participera aux épreuves nationales.

Indication géographique pour les pierres naturelles d'Aquitaine

À gauche, présentation de la démarche à la filière et aux élus à Arudy. À droite, réunion de coordination des projets d'indication géographique pierre de France.

Deux temps forts marquaient cet été le projet d'indication géographique pour les pierres naturelles d'Aquitaine : la présentation de la démarche à la filière et aux élus à Arudy, prestigieux bassin de marbre gris, suivie en Dordogne de la première réunion de coordination des projets d'indication géographique pierre de France.

En Aquitaine, les projets d'indication géographique pour les pierres de Dordogne et la la pierre d'Arudy se sont concrétisés par deux réunions au cours de l'été. Le 3 juin, une vingtaine de participants assistaient à Arudy à la réunion de lancement du projet d'indication géographique pierre d'Arudy, zone géologique des Pyrénées-Atlantiques remarquable pour son important bassin marbrier. Cette première rencontre a permis de présenter la démarche « indication géographique » aux producteurs, entreprises de transformation, élus du territoire, sous la présidence de Frédérique Espagnac, sénatrice et conseillère régionale. La démarche a reçu un avis favorable tant de la filière que des élus, ces derniers ayant prévu d'accompagner le projet avec le lancement d'une fête de la pierre d'Arudy dès 2017. Une deuxième rencontre a d'ores et déjà été programmée afin de lancer techniquement le dossier d'indication géographique avec la création d'une association porteuse du projet.

C'est ensuite en Dordogne que les producteurs de pierre d'Aquitaine, Bretagne, Bourgogne et Rhône-Alpes, le SNROC, l'INPI, l'AFIGIA et le conseil régional se sont rassemblés en juillet lors d'une réunion de coordination et de concertation sur les différentes démarches « indication géographique » en France. « Ces échanges sont importants ; la démarche indication géographique est très récente et encore peu de produits ont déposé un dossier d'homologation à l'INPI. Nous serons donc amenés à institutionnaliser ces rencontres », souligne Frédéric Dudilot, secrétaire général de l'UNICEM Aquitaine.

AUVERGNE

MyFRTP, OUTIL DE LOCALISATION DES CARRIÈRES ET DES SITES DE VALORISATION À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

Aux côtés de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), l'UNICEM Auvergne participe au projet du site Internet MyFRTP, un outil permettant de géolocaliser, depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, les sites de dépôt et de valorisation des excédents de chantiers et de carrières.

Avec le site Internet et l'application MyFRTP, la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) répertorie et géolocalise à la fois les installations de récupération de déchets liés aux chantiers de travaux publics (ISDI, déchetterie, recycleurs…) et les installations d'approvisionnement en matériaux (carrières, centrale à béton, centrale d'enrobé…). Les utilisateurs pourront également accéder à des informations réglementaires et aux numéros d'urgence. L'outil permettra ainsi aux entreprises de TP de trouver rapidement les installations les plus proches de leurs chantiers, notamment pour optimiser les coûts de transport, tout en délivrant un maximum d'informations sur chacune (type de déchets acceptés ou de matériaux disponibles, coordonnées, horaires d'ouverture…). Développé à ce jour sur le territoire Limousin par l'agence ITI Communication et soutenu financièrement par le conseil régional du Limousin, MyFRTP a vocation à devenir à terme un site national alimenté par toutes les régions qui souhaiteraient y intégrer leurs données. En Auvergne, l'UNICEM participe activement à ce projet visant à constituer des bases de données régionales en croisant le répertoire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les bases UNICEM et SNBPE pour les carrières et centrales à béton. Son lancement officiel est annoncé pour la fin de l'année.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

« CARRIÈRE DES PLANTES » : UN JARDIN (MINÉRAL) EXTRAORDINAIRE

De gauche à droite, Pierre Bardiès (conseiller départemental), Patrick Maugard (président de l'Association des maires de l'Aude), Eliane Brunel (conseillère départementale), André Viola (président du conseil départemental de l'Aude) et Pascal Ringot (président de l'UNICEM Languedoc-Roussillon)

Le parvis de l'hôtel du département de Carcassonne propose depuis peu une découverte de la richesse géologique de l'Aude. Une initiative du conseil départemental à laquelle s'est associée l'UNICEM Languedoc-Roussillon qui a ainsi pu mettre en valeur les productions de 25 carrières audoises.

La « carrière des plantes », aménagée sur le parvis de l'hôtel du département à Carcassonne se présente comme un singulier jardin sec composé de 26 îlots de pierres en provenance de 25 carrières audoises, agrémentés de cactus provenant de la cactuseraie de Montolieu.
Réalisé par le service Aménagement du territoire, la régie Espaces verts et l'Atelier et la direction des Routes du département en partenariat avec l'UNICEM Languedoc-Roussillon et les exploitants de carrières du département, cet aménagement a nécessité la fourniture et le transport de quelque 550 tonnes de roches. La « carrière des plantes » s'inscrit dans le projet de réaménagement des espaces verts, voiries et collèges « zéro phyto » porté par le conseil départemental. En effet, ce jardin sec ne nécessite ni arrosage, ni engrais, ni produits phytosanitaires. Il propose un large aperçu de la richesse géologique de l'Aude exploitée par les carriers. Les blocs de pierre, présentés à travers trois grands groupes que sont les pierres de construction et roches ornementales, les minéraux industriels, et les granulats utilisés en BTP offrent également une mise en lumière de la profession et les différents usages de la pierre. Un « showroom à ciel ouvert » que les élus locaux, aménageurs et particuliers sont invités à découvrir afin de mesurer le potentiel de chaque carrière et y puiser des idées d'aménagements paysagers.

Plus d'infos et plaquette de présentation à télécharger sur : www.aude.fr/625-la-carriere-des-plantes.htm

NORMANDIE

COURIR DANS LES CARRIÈRES POUR FAIRE DÉCOUVRIR LA FILIÈRE DANS UN ESPRIT SOLIDAIRE

L'UNICEM Normandie, par le biais de la Charte Environnement des industries de carrières, a organisé sa toute première « Ronde des Carrières » cet été. Une course inédite dont le parcours permettait de découvrir plusieurs sites de carrières et de participer à une collecte de fonds pour la recherche médicale.

Le 3 juillet dernier, plus de 200 participants s'avançaient sur la ligne de départ de la première édition de la « Ronde des Carrières » dans le parc du château de Martot, initiée par l'UNICEM Normandie. Deux courses de 5 et 10 km, et une randonnée pédestre de 7 km, proposaient aux sportifs un parcours inédit traversant trois sites de carrières normands. À travers les chemins forestiers, les gisements, les stocks de matériaux ou les zones réaménagées et remises en état, les coureurs comme les marcheurs ont pu découvrir des sites méconnus. Marquer l'ancrage territorial des carrières en les ouvrant au grand public, tel était l'objectif réussi de l'UNICEM Normandie qui réinventait ainsi le modèle des journées portes ouvertes sous un angle sportif.
Particulièrement appréciée pour son ambiance conviviale et son accessibilité, cette première édition a remporté un grand succès. Une somme de 2 000 €, correspondant aux droits d'inscription, a été remise à l'issue de cet évènement à l'association Ti'Toine, une association encourageant les dons de sang et apportant son soutien financier à la recherche médicale.
Une réussite rendue possible par la mobilisation de toute une filière, de l'implication des entreprises adhérentes aux apprentis du CFA UNICEM de Louvigné qui ont réalisé les trophées remis aux vainqueurs.

Voir le reportage diffusé sur La Chaîne Normande : http://www.lachainenormande.tv

L'UNICEM Normandie aux premières assises du transport fluvial sur la Seine

L'UNICEM Normandie participait le 5 juillet dernier aux assises du transport fluvial sur la Seine. Réunissant les entreprises de différents secteurs situées autour de l'axe Seine, la conférence était axée sur l'intégration du fluvial dans le schéma logistique.

Co-organisées par Caux Seine développement, la CCI Seine Estuaire, Entreprendre pour le fluvial, HAROPA, Logistique Seine Normandie et la délégation interministérielle au développement de la Seine, les premières assises du transport fluvial sur la Seine visaient à répondre aux questionnements des entreprises en leur apportant le témoignage de chargeurs utilisant le transport fluvial. Après une présentation générale du fluvial sur le territoire par les élus et par le préfet François Philizot (préfet - délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine), des exemples illustrant l'utilisation du fluvial dans chaque filière ont pu être exposés lors de tables rondes.
Représentant la filière granulats qui, avec 56 % du trafic fluvial de marchandises, représente un acteur majeur pour ce mode de transport, le secrétaire général de l'UNICEM Normandie, Étienne Fromentin, a ainsi exposé les avantages du fluvial sur l'axe Seine : massification des flux, approvisionnement de l'Île-de-France et retour des déchets inertes.
Autant d'atouts de la filière en matière d'économie circulaire, de recyclage et de valorisation.
La convention signée entre UNICEM et VNF, les travaux lancés avec HAROPA, VNF et les UNICEM Île-de-France et Normandie dans le cadre d'une étude visant à définir les pistes d'amélioration de la compétitivité de la filière sur l'axe Seine ont également été évoqués lors de cette journée de travail.
Ces premières assises, qu'Étienne Fromentin qualifie de « bon galop d'essai » auront notamment permis de faire entendre tous ces éléments au préfet François Philizot ainsi qu'à la députée Valérie Fourneyron, chargée d'une mission parlementaire sur l'attractivité portuaire. Le secrétaire général souligne cependant que le développement du transport fluvial dépend bien moins de freins logistiques que d'enjeux réglementaires ou d'une hausse de la consommation des chantiers du Grand Paris.

ÎLE-DE-FRANCE

PREMIÈRE ÉDITION DES « TROPHÉES SABLE EN SEINE »

À l'occasion du 15e anniversaire de Sable en Seine, les membres du comité de pilotage, dont l'UNICEM Île-de-France, organisaient les premiers « Trophées Sable en Seine », trophées couronnant les entreprises pour leurs implications.

Démarche volontaire initiée en 2000 par HAROPA - Ports de Paris et les organisations et entreprises phares du secteur du BTP (UNICEM, Point P, Raboni), la Charte Sable en Seine s'est fixé pour objectif l'amélioration continue de l'intégration environnementale et paysagère des sites et installations, la maîtrise de leurs impacts environnementaux et leur acceptabilité auprès des riverains. Une approche validée par la mise en place d'évaluations annuelles réalisées par un cabinet d'audit extérieur.
Afin de mettre en lumière les actions menées pendant quinze ans dans le cadre de ce plan d'actions, les membres du comité de pilotage ont inauguré cette année la première édition des « Trophées Sable en Seine », un concours ouvert à tous les signataires.

Un jury pluridisciplinaire composé d'élus, d'architectes, de responsables d'associations environnementales, de personnalités qualifiées du monde portuaire et des entreprises adhérentes de la Charte a ainsi sélectionné quatre entreprises dans les catégories suivantes :
- Qualité architecturale et urbanistique : Raboni, port d'Issy-les-Moulineaux (92)
- Environnement et biodiversité : STANOP, port de Conflans (78)
- Ouverture à la ville et mixité des usages : EQIOM, port de Pantin (93)
- Innovation logistique : CEMEX, port d'Ivry-sur-Seine (94)

C'est à l'occasion du bilan des schémas de services portuaires d'Île-de-France que ces quatre entreprises se sont vues remettre leur trophée par Catherine Rivoallon, présidente du conseil d'administration de HAROPA – Ports de Paris et Dominique Duval, présidente de France Nature Environnement Île-de-France, au Pavillon de l'Arsenal lundi 11 juillet.

PARTENARIAT A.U. GROUP DE MEILLEURES CONDITIONS POUR ASSURER LES CAUTIONS ICPE

Pour faciliter l'accès de ses membres aux garanties financières et autres cautions de remise en état de carrières, l'UNICEM a négocié en 2013 des conditions préférentielles avec le courtier A.U. Group. Ce partenariat vient d'être renégocié avec des taux encore plus avantageux, notamment pour les entreprises chartées de niveau 3 et 4.

CE QUI CHANGE
La nouvelle offre sur les garanties financières présente des taux minorés de 10 % pour toutes les entreprises par rapport à la précédente version. Mieux, pour soutenir les adhérents engagés dans la Charte Environnement, le taux est bonifié de 10 % si le niveau 3 ou 4 de la Charte est atteint. Des conditions valables également pour les groupes qui n'ont qu'un seul site charté 3 ou 4.

LES ATOUTS MAINTENUS
Les conditions additionnelles qui ont fait le succès de ce partenariat restent valables, à savoir la délivrance de cautions jusqu'à 60 mois (contre 24 mois hors accords), l'absence de contreparties (à l'exception du grade 4), des taux négociés pour les cautions de marchés en cas de réalisation d'activité de BTP et des frais d'émission d'actes minimes.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?
Les membres de l'UNICEM réalisent leur demande de caution sur le formulaire Internet personnalisé www.voscautions.com/unicem/ et reçoivent une confirmation par mail de la prise en charge de leur dossier. A.U. Group s'occupe alors de toutes les formalités avec l'assureur Atradius, de la proposition de taux selon le risque de l'entreprise à l'établissement de l'acte de caution.

Grâce à ce partenariat renégocié par le service juridique de l'UNICEM, les membres bénéficient de conditions très avantageuses par rapport aux propositions du marché. La bonification du taux pour les entreprises chartées démontre comment valoriser et stimuler l'engagement d'entreprises en faveur de l'environnement et du territoire.

Pour toute question : voscautions@au-group.com

La révision de l'arrêté 1994 n'a pas encore été publiée. Le contenu de cet article, basé sur le projet de révision le plus récent, est susceptible d'être ajusté avant publication.

RÉVISION DE L'ARRÊTÉ DE 1994

LE REMBLAYAGE reconnu en tant que FILIÈRE DE VALORISATION

À l'occasion de la révision de l'arrêté de 1994 qui régit l'activité des carrières, l'UNICEM s'est fortement mobilisée auprès du ministère de l'Écologie pour faire reconnaître le remblayage des carrières comme opération de valorisation des déchets à part entière. À la clé, une sécurisation juridique de cette activité et des efforts significatifs pour la gestion des poussières.

Après la dernière révision de 2010 sur la gestion des déchets, l'arrêté de 1994 qui encadre l'exploitation d'une carrière est en passe d'être prochainement révisé. Les évolutions portent sur le remblayage des carrières et sur l'alignement de la gestion des poussières sur les obligations européennes en matière de qualité de l'air.
Les nouvelles mesures prévues dans le texte s'appliqueront de manière échelonnée jusqu'en 2020, avec une échéance intermédiaire en 2018.

SÉCURISER JURIDIQUEMENT LE REMBLAYAGE

Alors que la valorisation des déchets est devenue un enjeu majeur défini dans la loi de transition énergétique, l'arrêté de 1994 manquait de précisions sur le rôle des carrières et leurs conditions d'accueil des déchets inertes. Sous l'impulsion de l'UNICEM, le nouveau texte reconnaît juridiquement le remblayage comme une opération de valorisation des déchets inertes et attribue aux carriers les mêmes conditions d'acceptation des déchets que les installations de stockage des déchets inertes (ISDI).
Cette clarification et ces avancées permettront à l'ensemble des carrières du territoire de contribuer davantage à la valorisation des déchets inertes dans le respect et la sécurité des riverains.

MOINS DE POUSSIÈRES DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Afin d'améliorer la qualité de l'air dans les territoires, les installations de traitement devront réduire les rejets de 30 à 20 mg/m^3 de poussières émises. Cet effort significatif négocié par l'UNICEM (le ministère souhaitait abaisser le seuil à 10 mg/m^3) constitue un point d'équilibre entre les objectifs de l'État et les perspectives réalistes de progrès de la profession.

Les entreprises auront l'obligation de mesurer leurs rejets de poussières dès lors que leurs équipements d'aspiration dépassent une capacité de 7000 m^3/heure. En dessous de ce seuil, les entreprises seront dispensées de mesures spécifiques et se reporteront aux indications « performances » du constructeur de l'équipement. En outre, le texte prévoit d'élargir la surveillance aux émissions de poussières fines (PM10 pour 10 microns).

DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES MIEUX CONTRÔLÉES DANS LES CARRIÈRES

L'arrêté 1994 révisé renforce le contrôle des poussières au sein des zones d'extraction avec plusieurs évolutions :

- le plan de surveillance des retombées atmosphériques est étendu à toutes les carrières produisant plus de 150 000 tonnes, à l'exception des carrières exploitées en eau,
- la surveillance des poussières devra être effectuée 4 fois par an avec l'utilisation de jauges jugées par l'État plus performantes que le précédent système de plaquettes. En outre, les retombées de poussières devront respecter un seuil. L'UNICEM a obtenu que ce seuil de 350 milligrammes en moyenne annuelle par mesure et par jauge soit fixé à titre d'objectif. Il pourrait être rendu contraignant après une période d'observation de 3 ans,
- enfin, l'empoussièrement étant corrélé aux conditions météo, l'UNICEM et les services de l'État se sont entendus pour que seules les carrières situées en zone PPA (plan de protection de l'atmosphère) soient tenues de s'équiper d'une station météo alors que les autres sites d'extraction pourront se référer aux données corrigées de la station météo la plus proche.

JURIDIQUE

À RETENIR

> La sécurisation juridique du remblayage comme filière de valorisation ouvre de nouvelles perspectives de traitement des déchets pour les carrières.

> La profession va accroître sa contribution à la qualité de l'air.

> La mobilisation de l'UNICEM a permis de trouver un compromis réaliste et favorable pour toutes les parties prenantes.

GOUVERNANCE

GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONS
PRÉPARER **L'UNICEM 2.0**

Six mois après sa création, le groupe de travail (GT) Régions s'inscrit pleinement dans la gouvernance de l'UNICEM. Éric Liglet, président de la région Centre, revient sur le fonctionnement, les objectifs et les actions du GT Régions.

Qui compose le GT Régions et quel est son fonctionnement ?
Éric Liglet : Le GT Régions rassemble onze membres dont sept présidents de régions, un président de collège, le délégué général et deux secrétaires généraux d'UNICEM régionales. Le GT se réunit en moyenne une fois par mois et travaille en étroite collaboration avec les services comptabilité, juridique et communication de l'UNICEM. Le fruit de cette concertation est porté sous forme de propositions au conseil des régions et au bureau de l'UNICEM.

Quelle est la mission du GT Régions ?
E. L. : En tant que déclinaison régionale du GT gouvernance, le GT Régions a pour mission de fédérer les voix des antennes régionales de l'UNICEM pour peser davantage sur les grands enjeux de la structure nationale. C'est dans cette perspective que le GT Régions ambitionne d'améliorer le fonctionnement de l'UNICEM, d'offrir une plus grande transparence sur les comptes et activités en région, de fluidifier les relations entre les acteurs et d'optimiser les ressources pour faire mieux avec moins. En somme, le GT Régions compte prendre sa part dans la réalisation de l'UNICEM 2.0.

> « Peser davantage sur les grands enjeux de la structure nationale. »

Quelles actions sont mises en œuvre pour traduire cette mission ?
E. L. : Six grands thèmes prioritaires ont été définis avec des objectifs clairs :
- s'informer sur l'application de la loi NOTRe et les fusions des régions pour veiller à la cohérence de l'ensemble,
- piloter la trajectoire financière avec la création d'outils de contrôle de gestion en vue de restituer plus fréquemment et plus précisément les comptes des régions,
- faciliter les relations des UNICEM régionales entre elles, avec l'UNICEM et avec les syndicats en élaborant une convention d'affiliation qui précise les responsabilités, les droits et devoirs de chaque partie,
- recentrer la mission de l'UNICEM sur les besoins des adhérents en les questionnant sur leurs attentes,
- conforter la place du conseil des régions au sein de la gouvernance de l'UNICEM,
- améliorer la communication interne, en s'appuyant notamment sur les outils Internet.

D'ici la fin 2016, la trajectoire financière, la convention d'affiliation et l'exploitation des résultats de **l'enquête adhérents** (voir page 57), que nous avons lancée en septembre, devraient être opérationnelles.

CARNET

NOMINATION
GUILLAUME LATIL, **nouveau président du SNMI**

Le 6 juin, Guillaume Latil, directeur général de ParexGroup SA, a été élu président du Syndicat national des mortiers industriels (SNMI), suite au départ d'Erwan Dupuy. Guillaume Latil a commencé sa carrière comme consultant chez Advanse International. Après avoir occupé les fonctions de directeur de production pour Lafarge Mortars et de consultant sénior pour le Boston Consulting Group, il a exercé des fonctions de direction générale dans le groupe Terreal en France et aux États-Unis ainsi que pour le groupe français de biotechnologies Eurofins Scientific, avant de rejoindre ParexGroup en 2015.

BRIDGESTONE

Gamme de pneus premium pour construction et carrière

Bridgestone France
Pour tout savoir sur notre gamme Génie Civil Bridgestone, rendez-vous sur :
http://www.bridgestone.fr/genie-civil/

Bridgestone France S.A.S. au capital de 74.090.600 €uros - RCS Arras B - SIRET 361 200 389 00019 - APE 2211 Z

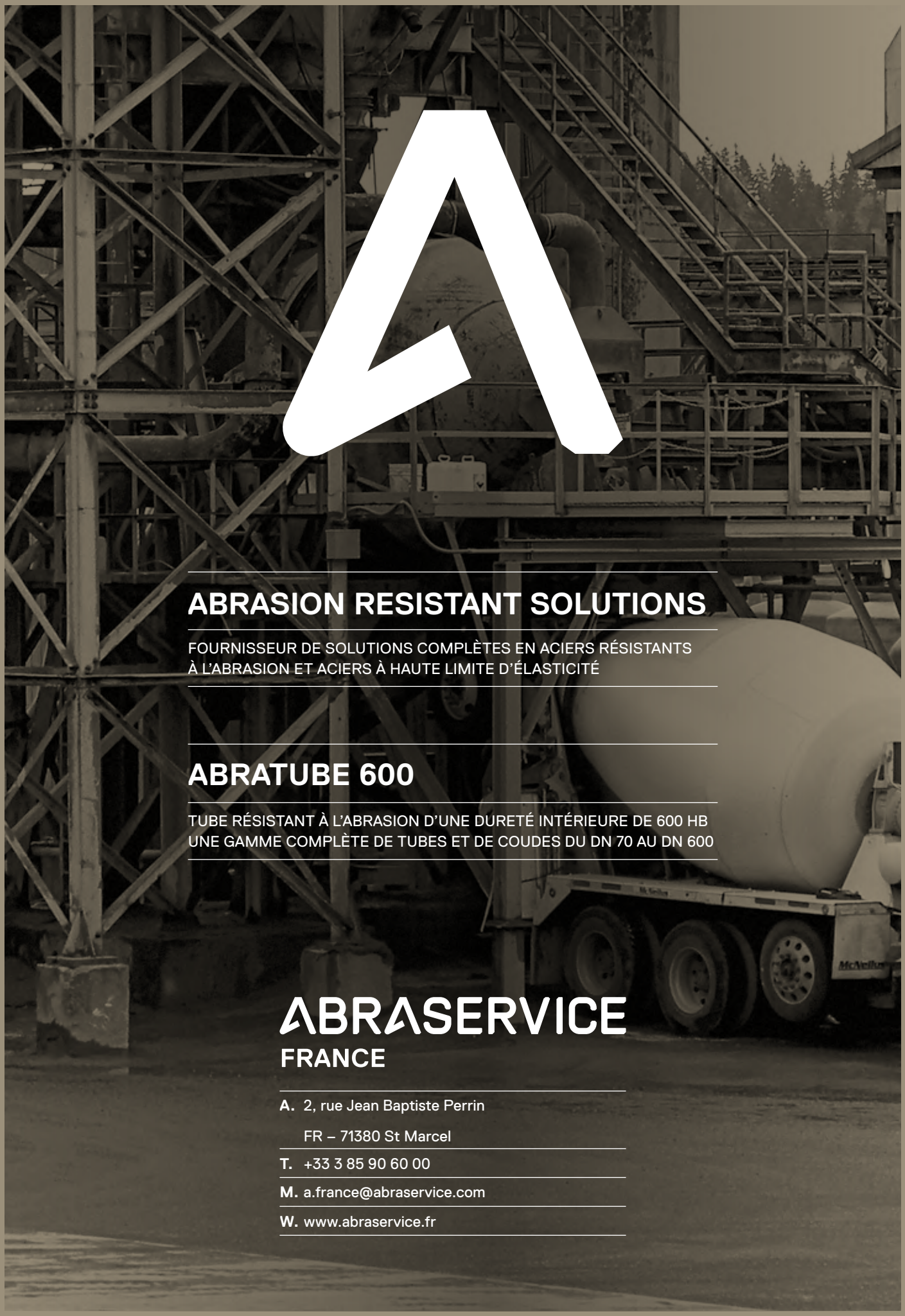

ABRASION RESISTANT SOLUTIONS

FOURNISSEUR DE SOLUTIONS COMPLÈTES EN ACIERS RÉSISTANTS
À L'ABRASION ET ACIERS À HAUTE LIMITE D'ÉLASTICITÉ

ABRATUBE 600

TUBE RÉSISTANT À L'ABRASION D'UNE DURETÉ INTÉRIEURE DE 600 HB
UNE GAMME COMPLÈTE DE TUBES ET DE COUDES DU DN 70 AU DN 600

ABRASERVICE
FRANCE

A. 2, rue Jean Baptiste Perrin
FR – 71380 St Marcel

T. +33 3 85 90 60 00

M. a.france@abraservice.com

W. www.abraservice.fr